



2016

# Rapport de gestion

---



# Patrimoine architectural mis en lumière

Pour égayer le rapport de gestion 2016, nous avons choisi de mettre en valeur le siège de la BCN à Neuchâtel grâce aux illuminations qui l'animent tout au long de l'année.

Au gré des événements, que ce soit pour le 1<sup>er</sup> mars, la Fête des Vendanges ou Noël par exemple, ce bâtiment historique se pare de couleurs enchanteresses, dévoilant ainsi ses subtils détails architecturaux.

Un balcon qui reflète du jaune, un porche bleuté, des piliers qui hésitent entre vert et violette, nous vous invitons à un plongeon photographique coloré, grâce à des prises de vue singulières, comme celle réalisée, en couverture, par un drone.

## Rapport de gestion **Sommaire**

---

### 00 **Intro**

Patrimoine architectural mis en lumière	01
Sommaire	02
Chiffres-clés	04
En un clin d'œil	05
Message de la Présidente et du Directeur général	06

### 01 **Revue 2016**



Introduction	12
Revue de l'année 2016	13
< Clientèle individuelle	17
< Clientèle entreprises	18
< Private Banking et Asset Management	19

### 02 **Portrait**



Introduction	22
Votre banque, statut et mission	23
Engagement	24
< Valeurs	24
< Charte éthique BCN	25
< Responsabilité sociale d'entreprise	27
< Développement durable	28
Contribution à la vie du canton	32
< Sponsoring et soutien	33
< Prix BCN Innovation	34
< Fondation culturelle BCN	35

### 03 **Reflets conjoncturels**



Introduction	38
Economie mondiale et suisse	39
Economie neuchâtelaise	41
Marché immobilier	45

# 2016

## 04 Gouvernance d'entreprise



p. **46**

## 05 Exercice annuel



p. **64**

## 06 Rapport de l'organe de révision



p. **90**

Mission_____	49	Comptes annuels_____	66	Rapport_____	92
Conseil d'administration_____	50	Annexe du boucllement_____	71	Ancrée dans la région_____	94
Direction_____	58	Information se rapportant au bilan_____	78	A votre service_____	94
Rémunération, participations et prêts_____	63	Information se rapportant aux opérations hors bilan_____	87	← Adresses_____	95
Organe de révision bancaire_____	63	Information se rapportant au compte de résultat_____	88		
Politique d'information_____	63				

# 134<sup>e</sup> rapport de gestion

## Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2016	2015	Evolution en %
<b>Bilan</b>				
Somme du bilan		10'579	10'305	2,7%
Prêts à la clientèle		8'562	8'201	4,4%
Avoirs de la clientèle		6'177	6'165	0,2%
Capital et réserves après emploi du bénéfice		747	717	4,2%

	<i>en milliers CHF</i>			
<b>Produits et charges</b>				
Opérations d'intérêts		94'060	93'481	0,6%
Opérations de commissions et des prestations de service		23'847	25'555	-6,7%
Opérations de négoce		6'738	8'451	-20,3%
Autres résultats ordinaires		3'106	3'273	-5,1%
Charges		64'848	64'399	0,7%

	<i>en milliers CHF</i>			
<b>Résultats</b>				
Produits		127'751	130'760	-2,3%
Résultat opérationnel		52'195	56'519	-7,7%
Bénéfice de l'exercice		36'729	34'960	5,1%

	<i>en milliers CHF</i>			
<b>Répartition du bénéfice</b>				
Intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.- à 5%		5'000	5'000	0,0%
Attribution en fonds propres		30'325	41'280	-26,5%

	<i>en %</i>		
<b>Rentabilité</b>			
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,0	7,9
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		23,4	22,3
Volant de fonds propres		15,3	15,1
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne		49,3	51,0
Ratio coûts/revenus		50,8	49,2

<b>Notre présence</b>			
Nombre de points de vente		12	12
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		69	68

<b>Evolution du personnel</b>			
Nombre de collaborateurs		314	304
Nombre de postes de travail à 100%		275,8	265,1
Nombre d'apprentis		20	19

# En un clin d'œil

**CHF 10'579 millions**

Somme du bilan

+2,7%



**CHF 37 millions**

Bénéfice  
de l'exercice

+5,1%



**CHF 24,5 millions**

Rémunération  
de l'Etat

+4,3%



**CHF 6'177 millions**

Avoirs de  
la clientèle

+0,2%



**CHF 747 millions**

Fonds propres

+4,2%



**CHF 7'326 millions**

Hypothèques

+3,8%





**Manuela Surdez**  
Présidente du Conseil d'administration

**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général

« Nous avons donc, en 2016, mis toute notre énergie dans l'accompagnement des PME, pour qu'elles puissent continuer à faire vivre notre tissu économique, tout en maintenant une offre de haute qualité pour l'importante clientèle de particuliers qui nous fait confiance. »

Manuela Surdez



## Message de la Présidente et du Directeur général

---

### Chères Neuchâteloises, Chers Neuchâtelois,

L'économie du canton traverse une période chahutée. En effet, les difficultés conjoncturelles pèsent sur l'industrie d'exportation, qui constitue une part significative de la valeur ajoutée créée dans le canton. Les activités liées à l'horlogerie ont souffert, faisant craindre un recul plus important qu'attendu, notamment en raison de structures nécessitant des adaptations.

Dans ce tableau assombri, le rôle d'un établissement cantonal, dont la mission première est de contribuer au développement économique et social de sa région, prend encore plus de sens. Nous avons donc, en 2016, mis toute notre énergie dans l'accompagnement des PME, pour qu'elles puissent continuer à faire vivre notre tissu économique, tout en maintenant une offre de haute qualité pour l'importante clientèle de particuliers qui nous fait confiance. Dans ce contexte d'instabilité, elle est plus que jamais en quête de produits et de services individualisés.

### De bons résultats en 2016

La Banque Cantonale Neuchâteloise a poursuivi son chemin en enregistrant une croissance mesurée, correspondant aux buts qu'elle s'était fixés en début d'exercice. Les créances hypothécaires ont enregistré une progression, dans un contexte marqué par un affaiblissement du dynamisme de ce marché. La situation de taux négatifs introduits par la BNS a représenté un défi permanent pour la banque tout au long de l'année. Il a toutefois été possible de stabiliser le niveau de la marge d'intérêt, qui suit une tendance baissière depuis plusieurs années.

Réjouissante également, l'activité liée aux services délivrés aux entreprises, qui malgré le contexte difficile décrit ci-dessus, n'a pas faibli. Enfin, dans le domaine de la gestion de fortune, après une phase durant laquelle le secteur tout entier s'est adapté à un nouvel environnement, il est possible d'envisager à nouveau une période de développement. Si les revenus réalisés en 2016 s'inscrivent en retrait en raison de l'attentisme des investisseurs, l'exercice écoulé montre des signes positifs, avec de nouveaux mandats de gestion et une augmentation de la masse sous gestion.

Depuis de nombreuses années, la banque porte une attention marquée à l'évolution de ses charges, qu'elle parvient à bien contenir, ce qui lui permet de présenter, année après année, de solides résultats. L'exercice 2016 ne fait pas exception.

« Alors que l'instabilité demeure et que les nuages s'amoncellent, les économies régionales doivent pouvoir compter sur des acteurs qui vivent une véritable communauté de destin avec eux. »

Pierre-Alain Leuenberger

Le bénéfice opérationnel se monte à CHF 52,2 millions et le bénéfice net à CHF 36,7 millions. Il a permis de verser CHF 24,5 millions à l'Etat de Neuchâtel. Depuis 2000, la banque a distribué à la République et canton de Neuchâtel la somme de CHF 367 millions à valoir sur ses résultats. Durant la même période, les fonds propres passaient de CHF 489 à CHF 747 millions, offrant à l'établissement une solide capitalisation.

### Nouveau directeur général

Après douze ans à la tête de l'établissement, et au terme de cet exercice 2016, Jean-Noël Duc a pris sa retraite sur un bilan très satisfaisant. En effet, sous sa direction, la BCN aura non seulement enregistré un développement très important, mais, à l'image des autres banques helvétiques, elle aura également traversé une période de fortes mutations sur le plan réglementaire. Le Conseil d'administration le remercie pour son engagement et souhaite à son successeur, Pierre-Alain Leuenberger, autant de succès dans l'exercice de son activité.

### Faits marquants en 2016

L'exercice écoulé a enregistré une baisse de l'activité économique dans certaines branches et vu le maintien d'une politique de taux négatifs de la part de la BNS. Au-delà des frontières, les tensions géopolitiques, l'annonce du Brexit ainsi que les impacts de l'élection américaine auront été autant de facteurs déstabilisants pour un monde de la finance internationale, dont on pourrait penser qu'il ne touche que marginalement une banque comme la nôtre. C'est sans compter les effets de ces événements sur la marche des affaires de nos clients, ainsi que sur les décisions de notre banque nationale, qui conditionnent fortement le cadre dans lequel nous pouvons exercer nos activités. Il est réjouissant de constater que malgré ces phénomènes, la BCN non seulement résiste bien, mais poursuit son chemin de croissance avec succès tout en réaffirmant son rôle de soutien cantonal.

## Un modèle éprouvé

En effet, aujourd'hui comme hier, le rôle des banques cantonales est central pour assurer aux cantons, en particulier en périphérie, un développement économique harmonieux. Alors que l'instabilité demeure et que les nuages s'amoncellent, les économies régionales doivent pouvoir compter sur des acteurs qui vivent une véritable communauté de destin avec eux. C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration et la nouvelle direction entendent poursuivre leur action, en faisant vivre ce modèle, qui allie la performance économique et le bien commun.

Nous sommes conscients des défis qui ne manqueront pas de jalonner 2017, que ce soient les conditions de marché ou l'exacerbation de la concurrence, par l'arrivée de nouveaux acteurs et de modèles innovants. Mais nous nous réjouissons de les relever pour et avec vous, dans le respect de la mission qui nous a été confiée et des normes éthiques les plus élevées, et ce au profit de l'ensemble de la population neuchâteloise.



**Manuela Surdez**  
Présidente du Conseil d'administration



**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général



01

Revue 2016

---



# La BCN se renforce

Malgré un contexte économique plus difficile pour le canton de Neuchâtel, la BCN réalise un exercice 2016 très réjouissant. Le bénéfice progresse de 5,1% à CHF 36,7 millions.

Cette dynamique positive permet de renforcer les fonds propres (CHF 747 millions) et le bilan (CHF 10,6 milliards) et d'accroître la rétribution à l'Etat de Neuchâtel à CHF 24,5 millions, soit CHF 1 million de plus qu'un an auparavant.

Revue de l'année 2016

## Exercice 2016

---

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie exercice annuel 2016, pages 66 à 89.

**En 2016, la BCN réalise un très bon résultat dans un contexte exigeant. En effet, la dégradation de la conjoncture régionale, la persistance des taux d'intérêts bas ainsi qu'une réglementation toujours plus contraignante ont constitué trois défis majeurs tout au long de l'exercice. La BCN les a relevés pour afficher un bénéfice net en progression de 5,1% à CHF 36,7 millions. La dynamique positive enregistrée a permis d'augmenter la rétribution à l'Etat à CHF 24,5 millions en 2016, soit CHF 1 million de plus qu'un an auparavant.**

Tout d'abord, la situation économique des entreprises neuchâtelaises s'est dégradée l'an dernier. Deux ans après l'abandon du taux plancher EUR/CHF, le secteur horloger subit de vifs soubresauts, conjoncturels mais également structurels, qui se répercutent sur l'ensemble du réseau de sous-traitants. Avec un taux de chômage de 5,8% en moyenne sur l'année 2016, le canton de Neuchâtel voit également ses perspectives en termes d'emplois désormais assombries.

Au travers de son activité de financement, la BCN a poursuivi son soutien au tissu économique régional dans cette phase délicate. La prudence qui est actuellement de mise s'est reflétée au niveau du crédit aux entreprises, qui n'a

augmenté que légèrement en 2016. Le maintien d'un haut niveau d'engagement montre toutefois que la BCN reste le partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises du canton.

Ensuite, la poursuite de la politique de taux négatifs mise en œuvre par la Banque Nationale Suisse (BNS) a plongé l'ensemble des institutions financières sous pression et la BCN n'y a pas échappé. L'impact est élevé sur les activités de la banque, puisque celle-ci génère près de 75% de ses revenus par la différence entre les intérêts perçus et les intérêts versés. A sa satisfaction, la BCN a pu renoncer à reporter cette charge sur sa clientèle privée et une grande partie de sa clientèle commerciale.

Enfin, le contexte géopolitique mondial, avec la décision de la Grande-Bretagne de sortir de l'Union européenne ou l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis par exemple, a apporté son lot d'incertitudes et d'instabilité. Ce manque d'orientation claire des marchés a pesé sur les volumes des transactions l'an dernier.

Malgré ces vents contraires, la BCN continue d'accroître le niveau du volume de ses affaires, ce qui est particulièrement satisfaisant. L'exercice 2016 a notamment marqué la douzième année de progression des volumes enregistrés dans son bilan.

## Résultats de l'entreprise

<b>Résultats de l'entreprise</b> en millions CHF	2016	2015	Variations en %
Intérêts	94,1	93,5	+0,6
Commissions	23,8	25,6	-6,7
Négoce	6,7	8,5	-20,3
Autres	3,1	3,3	-5,1
Compte de résultat (revenu total)	127,8	130,8	-2,3

Le compte de résultat 2016 affiche des revenus en légère baisse à CHF 127,8 millions (-2,3%), dans un environnement économique difficile. Fait particulièrement réjouissant, les revenus d'intérêts progressent de 0,6% pour atteindre CHF 94,1 millions. Ce résultat a pu être obtenu par une réduction du volume des swaps, issu de l'augmentation des fonds déposés, associée à des refinancements à long terme plus avantageux et à la progression des volumes de crédits.

Les commissions reculent de 6,7% à CHF 23,8 millions, reflétant principalement une activité moins soutenue dans le domaine du commerce de titres, les activités de gestion de fortune étant en progression. Très lié à la volatilité sur le marché des changes, le résultat des opérations de négoce atteint un niveau de CHF 6,7 millions, également en retrait marqué par rapport à 2015 (-20,3%), année durant laquelle la BNS a abandonné son taux plancher engendrant des volumes de transaction inhabituels. Dans le domaine du conseil en placement et de la gestion de fortune, la BCN se réjouit du nombre de mandats et de la masse sous gestion confiée à la banque, qui retrouvent progressivement le chemin de la croissance, après une période d'adaptation à un nouveau régime. Les autres résultats ordinaires représentent un apport de CHF 3,1 millions.

Les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées. Elles s'établissent à CHF 64,8 millions (+0,7%), portant le ratio « coûts/revenus » à 50,8%. Compte tenu du développement des activités et de l'augmentation des coûts liés à l'adaptation au cadre réglementaire, cette stabilité témoigne de l'amélioration continue des processus. A fin 2016, l'effectif du personnel de la BCN s'élevait à 314 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 275,8 (265,1 à fin 2015) et de 272,4 en moyenne annuelle (264,1 en 2015). Cet effectif n'inclut pas les 20 apprenties et apprentis qui se forment au sein de l'établissement.

Le résultat opérationnel atteint CHF 52,2 millions (-7,7%). Cette baisse s'explique notamment par la situation économique du canton. En effet, la banque a été amenée à constituer des corrections de valeur (CHF 6,2 millions) et des provisions (CHF 1,7 million) affectées aux risques de défaillance. Le bénéfice net, quant à lui, progresse de 5,1% à CHF 36,7 millions.

## Renforcement du bilan

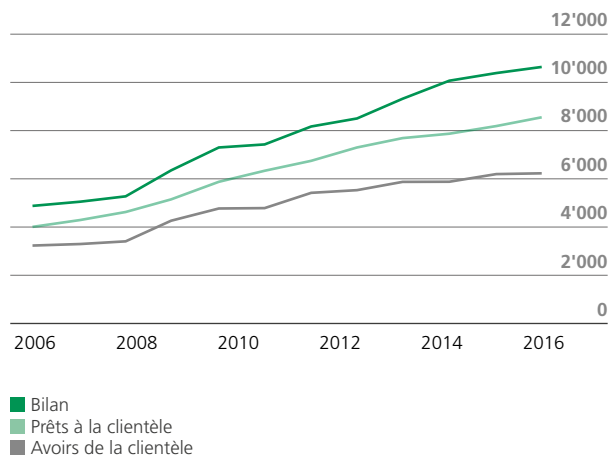
Outre l'augmentation de la rétribution à l'Etat, la BCN a également pu renforcer son bilan, qui s'étoffe de 2,7% pour atteindre CHF 10,6 milliards en 2016, contre CHF 10,3 milliards en 2015. Les postes clés affichent des progressions sensibles :

<b>Bilan synthétique</b> en millions CHF	2016	2015	Variations en %
Total du bilan	10'579	10'305	+2,7
Prêts à la clientèle	8'562	8'201	+4,4
Avoirs de la clientèle	6'177	6'165	+0,2
Fonds propres (après répartition)	747	717	+4,2



## Bilan synthétique

en millions CHF



A l'actif du bilan, les prêts à la clientèle reflètent une activité commerciale dynamique avec une augmentation de 4,4% pour atteindre CHF 8,56 milliards. Dans le détail, les créances hypothécaires se développent à CHF 7,3 milliards (+3,8%), tandis que les créances à la clientèle progressent de 8,3% à CHF 1,24 milliard. C'est ici essentiellement l'activité liée aux opérations monétaires pour les collectivités publiques qui explique cette évolution positive.

Au passif, les fonds de la clientèle au bilan, y compris bons de caisse, atteignent CHF 6,2 milliards, soit une très légère hausse de 0,2%. Le contexte de taux négatifs a amené un changement d'approche en matière de financement, à l'issue duquel la banque a plus régulièrement fait appel à la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses. Ce financement à plus long terme a ainsi augmenté de 6,4% à CHF 2 milliards, alors que les emprunts interbancaires de courte durée ont progressé à CHF 1,5 milliard (+8,1%).

## Rétribution de l'Etat et fonds propres

Le bon résultat réalisé en 2016 permet d'augmenter la rétribution à l'Etat de Neuchâtel de 4,3%, ce qui porte le montant total à CHF 24,5 millions, soit CHF 1 million de plus qu'en 2015. Ce montant se répartit comme suit: CHF 1,1 million lié à la rémunération de la garantie de l'Etat, CHF 5 millions pour la rémunération des intérêts sur le capital et CHF 18,4 millions de versements supplémentaires. Déduction faite de la rémunération de la garantie de l'Etat, le montant reçu représente un rendement du capital de dotation de 23,4%, contre 22,3% un an plus tôt.

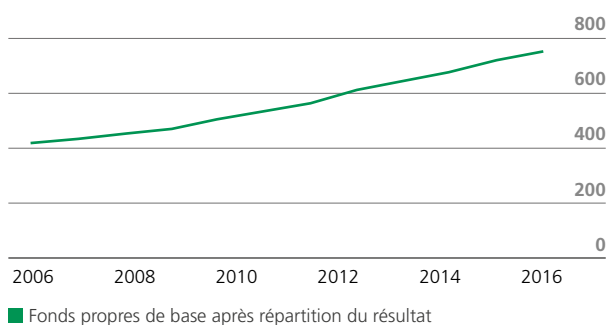
Par ailleurs, la répartition du résultat a permis d'attribuer CHF 30,3 millions aux fonds propres, si bien que ces derniers atteignent désormais CHF 747 millions (+4,2%). Cela représente un volant de fonds propres de 15,3%, en progression de 4,2%. Les fonds propres réglementaires totaux, incluant le volant anticyclique de 2%, exprimé en pourcents des positions pondérées en fonction du risque, se montent à 14,3%, au-delà des exigences légales fixées à 11,2%.

Cette augmentation sensible des fonds propres induit une rentabilité opérationnelle en légère baisse à 7% (7,9% en 2015), le résultat opérationnel progressant, comme indiqué plus haut, de façon moins soutenue en raison de la constitution de CHF 7,9 millions de corrections de valeur et de provisions.

Fonds propres	en millions CHF	2016	2015	Variations en %
Fonds propres		747	717	+4,2

Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque	2016	2015
Fonds propres réglementaires totaux	15,3	15,1
y. c. volant anti-cyclique de 2% défini par la BNS	14,3	14,1
Taux de couverture des fonds propres (sans volet anti-cyclique)	191,1	189,2

## Evolution des fonds propres (en millions CHF)



## Perspectives

Pour l'année 2017, la BNS a annoncé qu'elle maintiendrait le cap de sa politique monétaire. Par conséquent, la marge d'intérêts, principale source de revenu, continuera à être sous pression, tout comme la marge des opérations de commission. La BCN ambitionne néanmoins des résultats pour l'exercice 2017 dans la ligne de ceux réalisés en 2016 grâce à une croissance mesurée. En effet, malgré la forte volatilité des marchés financiers, les difficultés économiques auxquelles s'attendent les entrepreneurs et le contexte très concurrentiel, la BCN planifie d'atteindre cet objectif grâce à l'amélioration continue de ses processus, la maîtrise rigoureuse de ses charges et la poursuite de ses efforts pour offrir à sa clientèle des services et des prestations de première qualité, qui répondent aux attentes actuelles de la population neuchâtelaise.

Revue de l'année 2016

## Clientèle individuelle

---

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN met l'accent sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton, avec la présence de douze points de vente. A cet ancrage territorial s'ajoutent deux centres téléphoniques de conseils. Enfin, pour compléter son offre et répondre aux pratiques bancaires des utilisateurs, elle propose une plateforme e-Banking performante et ultra-sécurisée ainsi qu'une application Mobile Banking pratique et simple à l'usage.

A l'écoute des préoccupations des Neuchâtelois, le secteur de la clientèle individuelle peut s'appuyer sur ses 122 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Les besoins de la clientèle individuelle sont couverts en matière de prestations de gestion courante, de prévoyance, de placements et de crédits hypothécaires dans chacune des agences. Ainsi, la BCN poursuit sa mission qui consiste à être proche de la population afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement à ses attentes.

### Marche des affaires 2016

L'évolution constante du cadre réglementaire des banques nécessite des efforts particulièrement soutenus auxquels s'ajoute un niveau de taux d'intérêts historiquement bas. Malgré ce contexte de marché difficile et l'arrivée de nouveaux concurrents, digitaux par exemple, de plus en plus de Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal. Cette confiance

accrue se traduit par un développement des activités, aussi bien sur le plan hypothécaire que celui de l'épargne.

Au fil des exercices, la BCN accorde une importance particulière non seulement à l'amélioration continue de ses infrastructures physiques et de son réseau numérique mais également à l'accroissement de la qualité des conseils fournis. Sa vaste palette de prestations permet à ses clients de couvrir l'ensemble de leurs besoins: le succès grandissant du PACKBCN en est la parfaite illustration.

### Perspectives

Dans un environnement qui devrait rester globalement soumis à pression, l'objectif de la BCN est d'accompagner et de soutenir ses clients à chaque étape de leur vie en ciblant leurs besoins et leurs attentes, afin de leur offrir un conseil personnalisé. En 2017, elle appliquera réactivité et compétitivité pour optimiser la satisfaction de ses clients tout en innovant en termes de prestations.

Ainsi, l'introduction de nouveaux produits de prévoyance et de placement permettra de renforcer l'attractivité de son offre. Le focus sera également mis sur l'écoute et les appréciations de la clientèle, recueillies lors d'enquêtes en ligne ou au cours de journées d'accueil dans le réseau, toujours dans le but de renforcer ce lien privilégié, basé sur la confiance et le partage de valeurs communes.

**Revue de l'année 2016**

# Clientèle entreprises

---

Depuis 1883, la BCN demeure, par sa connaissance approfondie du tissu économique régional et de ses spécificités, le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille. Pour répondre à cette vocation, la BCN s'appuie sur une équipe de 18 collaboratrices et collaborateurs spécialisés dans le domaine crédits commerciaux et actifs sur deux zones de marché, soit le Littoral neuchâtelois et les Montagnes et Vallées neuchâteloises.

Grâce à une solide expérience bancaire, une formation supérieure et un ancrage dans les réalités du terrain, les conseillers BCN accompagnent les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise, que ce soit pour la création de la société, pour son développement, pour faciliter les questions de transmission ou pour réaliser des investissements tant mobiliers qu'immobiliers. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au centre de leur priorité, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance, sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

## Marche des affaires 2016

L'environnement conjoncturel difficile a marqué de son empreinte l'année 2016. L'économie neuchâteloise, fortement exportatrice, a été touchée de plein fouet. Le secteur de l'horlogerie, qui représente près de 20% du produit intérieur brut du canton, ainsi que celui des machines, ont connu un net ralentissement, les capacités de production inutilisées étant au plus haut depuis 2008.

Ce repli conjoncturel a poussé nombre d'entreprises à prendre des mesures de restructuration qui, parfois, se sont soldées par des pertes d'emploi. La mission de la BCN est d'accompagner, dans la mesure du possible, ces entreprises afin de leur donner les moyens de trouver les solutions idoines pour passer ce cap difficile. Ainsi, dans la phase de ralentissement conjoncturel rencontrée en 2016, l'activité de financement de la clientèle entreprises a été davantage orientée sur le soutien que sur des projets de création ou d'expansion. L'an dernier, 34 sociétés ont notamment bénéficié de la prestation spécifique «PME Plus», pour un montant total de CHF 11,7 millions, et plusieurs solutions de successions ont pu être trouvées.

## Perspectives

Qui peut prédire quel sera l'environnement économique en 2017? Face à cette incertitude globale, et à ses répercussions régionales, l'objectif de la BCN est clair: rester la banque des PME neuchâteloises en demeurant à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs besoins pour les accompagner dans cette phase de transition.

En raison du manque de visibilité au niveau des portefeuilles de commandes de bon nombre d'entreprises industrielles, l'exercice 2017 s'annonce d'ores et déjà délicat à négocier.

Malgré ces perspectives peu réjouissantes, la BCN entend poursuivre sa mission de soutien à l'économie régionale, en traitant les demandes de sa clientèle avec simplicité et pragmatisme, afin de lui transmettre des décisions claires et rapides.

Revue de l'année 2016

# Private Banking et Asset Management

---

Le Private Banking regroupe les activités de gestion du patrimoine et implique 17 collaboratrices et collaborateurs répartis entre le haut et le bas du canton. Les conseillers Private Banking assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé avec eux à une analyse pointue de leurs besoins, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée pour chaque client et garantissent un suivi professionnel. Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus (privilégiant le franc suisse ainsi que les actions suisses), et les services de conseils en placements actifs.

L'Asset Management gère l'ensemble des mandats de gestion confiés à la BCN, propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire. Il apporte également un soutien aux conseillers en matière de placements.

## Marché des affaires 2016

De fortes turbulences ont marqué le début de l'année 2016, les marchés des actions ayant connu un mois de janvier parmi les plus difficiles de leur histoire: le MSCI monde a cédé plus de 10% sur le seul mois de janvier. Les pressions déflationnistes, puis le Brexit ont créé de nouvelles perturbations avant que les marchés des actions, américains en particulier, saluent l'élection de Donald Trump.

Dans ce contexte d'insécurité géopolitique élevée, les investisseurs se sont montrés particulièrement prudents et attentistes, privilégiant des solutions d'épargne sans rémunération. Dans ces conditions, le résultat des commissions et courtages boursiers a enregistré un recul marqué sur l'exercice 2016. Les clients auront toutefois montré un intérêt grandissant pour les solutions de mandats de gestion discrétionnaires, ces prestations leur assurant une diversification optimale et leur permettant de se libérer du choix difficile de la sélection des véhicules de placements. Les mandats de gestion SwissPlus ont rencontré un succès tout particulier grâce à leur pondération plus importante en franc suisse.

## Perspectives

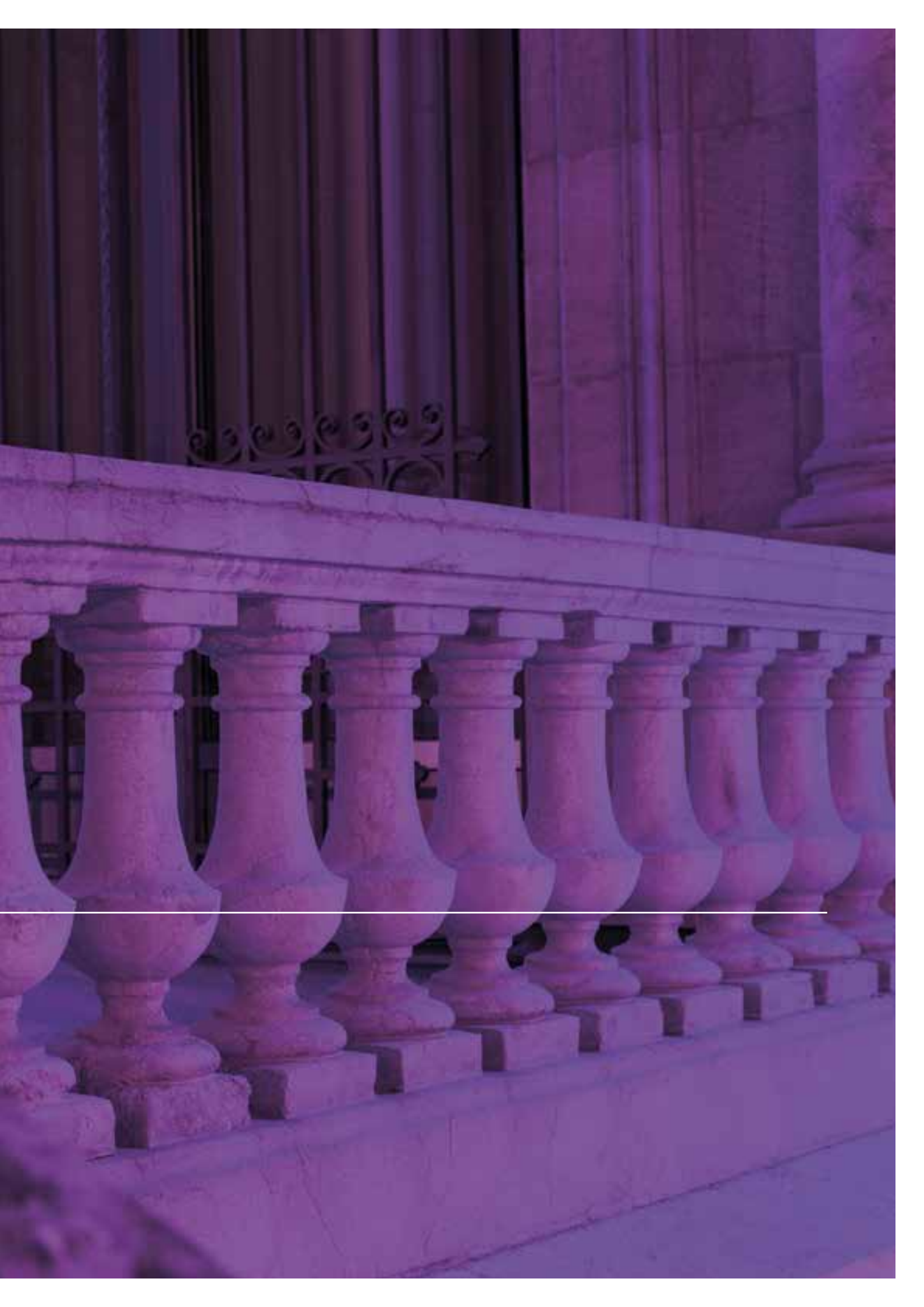
Une évolution des marchés financiers soumise à des situations de stress telles que nous les connaissons ces dernières années va probablement se poursuivre à terme. C'est pourquoi les investisseurs ont de plus en plus besoin d'un suivi professionnel dans la gestion de leurs portefeuilles. Ainsi, la BCN continuera de mettre l'accent sur ses solutions de mandats discrétionnaires adaptées aux exigences du client ainsi qu'aux conditions de marchés et contraintes légales. Elle a pour objectif de soutenir plus encore sa clientèle par le biais d'informations de marchés en lui offrant des propositions régulières d'investissement.



02

Portrait

---



# Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton.

Grâce à un centre de décision à Neuchâtel, elle peut offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.



Votre banque

## Statut et mission

---

Etre au service des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâteloise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de 100 millions de francs est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3<sup>e</sup> pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution équivalente à 0,5% de ses fonds propres exigibles au sens de la législation fédérale sur les banques. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

### Des décisions rapides et claires

Forte de 314 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de douze points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 69 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

## Engagement

# Valeurs

---

S'appuyant sur cette proximité avec la clientèle, des relations de confiance et l'esprit de partenariat, la BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable, puisque ce dernier est l'intégration à long terme des activités économiques, sociales et environnementales d'une entreprise.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois. Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration à fin 2012, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-contre, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils guident également les relations avec les autres partenaires externes.



## Engagement

### Charte d'éthique BCN

**Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâtoise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.**

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

#### 1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

#### 2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

---

### 3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

---

### 4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

#### Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)

*Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.*

## Engagement

# Responsabilité sociale d'entreprise

Consciente de sa responsabilité sociétale, envers l'environnement et l'ensemble de ses partenaires, la BCN place l'humain au cœur de ses ambitions. Elle poursuit donc activement le développement d'une politique responsable de la gestion de ressources humaines au sein de l'institution. En s'appuyant sur les exigences légales et les évolutions sociologiques, cette vision contribue à une gestion des collaboratrices et collaborateurs souple et dynamique. Outre le gain d'image, cette approche permet de demeurer un employeur attractif et compétitif.

## Cadre attractif et stimulant

Cet engagement a permis, dès le début des années 2000, de développer une politique familiale moderne et flexible, par exemple avec l'introduction du temps partiel pour les hommes et les femmes, de congés parentaux avantageux ou la mise sur pied d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel. Avec ces prestations, la BCN se veut surtout à l'écoute de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur offrir à la fois un cadre de travail attractif et stimulant mais également la possibilité de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle.

Pour confirmer son statut d'employeur équitable, la BCN évalue actuellement son système salarial dans sa globalité, au-delà de la question du genre. Toutes les dimensions déterminant les revenus des collaboratrices et collaborateurs, comme la fonction, l'ancienneté ou les compétences spécifiques, seront analysées par un organisme indépendant afin d'obtenir une certification à l'issue de la démarche.

## Sensibiliser aux risques psychosociaux

Sur le plan de la santé et de la sécurité au travail, la BCN respecte les mesures fédérales et répond aux obligations qui incombent aux employeurs pour prévenir les risques, notamment professionnels. Elle porte une attention particulière à l'environnement de travail de son personnel en matière de qualité de l'air, d'acoustique et de luminosité sur les postes de travail.

En 2016, dans le domaine de la prévention, des secouristes ont été formés et les trois grands sites de la banque ont été équipés d'une infirmerie et de défibrillateurs. Pour élargir le concept de "Médecine, santé et sécurité au travail" (MSST), la BCN nouera sous peu un partenariat extérieur pour sensibiliser le personnel aux questions de harcèlement et d'agressions afin de réduire les risques psychosociaux.

## Première vague de certification

Maître-mot en matière de développement professionnel et personnel, la formation tient une place centrale dans la politique des ressources humaines de la BCN. Ainsi, dès la rentrée 2016, 20 apprentis peuvent bénéficier du programme de formation duale proposé par l'établissement. Côté formation continue, les collaboratrices et collaborateurs de la banque y ont consacré plus de 10'000 heures, soit en moyenne 4 à 5 jours par personne, dans des domaines multiples : les métiers de la banque, les séjours linguistiques à l'étranger, l'acquisition de compétences managériales ou cursus de formations supérieures.

En 2016, sur la base du volontariat, une dizaine de collaboratrices et collaborateurs en prise directe avec la gestion patrimoniale et la vente de produits financiers ont suivi un programme d'accréditation approuvé par la Confédération (SECO). D'autres conseillers du front (clientèle individuelle, entreprise et Private Banking) seront intégrés dans ce programme par la suite. En effet, l'évolution des besoins de nos clients, la complexification des produits financiers et l'accroissement des exigences règlementaires nécessitent une mise à jour régulière des connaissances.

## Action de prévention

Afin de prévenir l'endettement des jeunes, la BCN, au côté des autres banques cantonales et des syndicats faïtiers des enseignants romands et alémaniques (SER et LCH), a démarré en 2016 le programme FinanceMission ([www.financemission.ch](http://www.financemission.ch)). Outre un soutien financier au projet helvétique, la BCN s'implique sur le terrain de la prévention en collaborant directement avec les écoles neuchâtoises (de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> Harmos). Un jeu ludique et interactif, FinanceMission Heroes, ainsi que des outils pédagogiques permettent aux enseignants de transmettre des compétences financières aux adolescents. En effet, des études montrent que l'accroissement des connaissances réduit le risque de tomber dans la spirale de l'endettement. Par ce programme et la coopération avec le Service de l'enseignement, la BCN peut donc lutter efficacement contre ce fléau et accompagner les jeunes Neuchâtoises et Neuchâtois vers une gestion responsable de l'argent.

**Engagement**

# Développement durable

---

Quelle belle réalisation en 2016: la BCN a obtenu le label EcoEntreprise « Excellence », soit une distinction de très haut niveau. Cette certification est délivrée par l'association neuchâtoise Ecoparc, reconnue par les marchés publics et les organismes officiels en Suisse. Octroyée après un audit indépendant très exigeant qui prend en compte l'efficacité économique de la banque, sa responsabilité environnementale et ses relations avec la société en général, cette certification est inspirée de la norme ISO 26000. Se basant sur un diagnostic complet, elle récompense les efforts menés depuis plusieurs années par l'établissement dans divers domaines. Elle invite également la banque à sensibiliser encore davantage ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que le grand public à cette approche de responsabilité environnementale.

Aujourd'hui en effet, le développement durable ne doit plus constituer un objectif à atteindre sur le papier, mais il doit faire partie intégrante de la mission et de l'ADN de la BCN, en tant qu'acteur économique responsable, tant dans le domaine environnemental que sociétal. Dans une vision qui prend en compte plus globalement l'impact de notre quotidien sur les générations futures, il est essentiel pour la BCN de soutenir et favoriser des fonctionnements visant à un comportement responsable.

## Signature numérique des quittances

Cet état d'esprit en toile de fond, la BCN a par exemple mis sur pied à l'été 2016 un vaste vide-grenier auprès de ses collaborateurs afin de faire rejaillir les objets inutilisés, obsolètes ou simplement oubliés dans un tiroir ou une armoire. Le matériel – cinq kilos par collaboratrice/collaborateur! – a ainsi pu être récupéré puis réinjecté dans le stock, ou trié avant d'être éliminé.

Avec l'élaboration de services comme BCN-Netbanking et l'utilisation des e-documents, les clients sont également appelés à être acteurs de la démarche et du développement durable. Ainsi, le combat contre la consommation excessive de papier s'est poursuivi en 2016 avec l'introduction de tablettes aux guichets pour permettre les signatures numériques des quittances de caisse. Ce changement a permis une économie annuelle d'environ un million de pages imprimées.

Du côté des infrastructures, à l'image de ce qui a été fait au siège de la banque à Neuchâtel, la gestion de vannes thermostatiques télécommandées à distance du bâtiment de La Chaux-de-Fonds a été introduite. Sous la supervision de la société Trilogis, les températures entre les étages du bâtiment ont été uniformisées, permettant d'obtenir des économies d'énergie de l'ordre de 15%.

## Signatures numériques

1 million de pages  
imprimées en moins





## Premier bilan CO<sub>2</sub>

Après le label EcoEntreprise « Excellence », et pour continuer à viser les sommets, la BCN a réalisé son premier bilan CO<sub>2</sub>, ce qui a permis de quantifier les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de la banque. Le volume total des émissions de CO<sub>2</sub> s'élève à 693 tonnes en 2016. A titre de comparaison 1 tonne de CO<sub>2</sub> correspond à la consommation de 1,8 tonne de papier ou encore 14'000 km en Twingo en ville. En Suisse, l'émission moyenne par habitant est de 6,5 tonnes.

Les principales sources d'émissions sont les trajets pendulaires (43%), suivi du chauffage

(35%), des déplacements professionnels (10%), de l'utilisation de papier (6%) et finalement de l'électricité (3%).

Le résultat de cet exercice permettra à la BCN d'affiner encore d'avantage sa stratégie visant à réduire son empreinte environnementale à l'avenir.

Par ailleurs, un second audit GreenIT, qui vise à réduire l'impact écologique, économique et social des technologies de l'information et de la communication, a été mené. Il montre des améliorations significatives dans toutes les catégories analysées (data center, logiciels, place de travail, etc.), preuve que les efforts de l'établissement portent leurs fruits.









# Présente au quotidien

La BCN participe activement à la vie du canton et de ses habitants. Proche des Neuchâteloises et Neuchâtelois, elle est présente dans leur quotidien, dans leurs projets, mais aussi dans leurs loisirs.

Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel.

En 2016, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

## Contribution à la vie du canton

# Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et les Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2016, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, le soutien de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN soutient des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne soutient aucun parti politique ni aucune activité militaire.

En 2016, la BCN a parrainé un peu plus de 400 clubs, manifestations ou associations, à travers des partenariats qui renforcent l'image de la banque et soutiennent sa stratégie. Chaque semaine, une dizaine de manifestations sponsorisées ou organisées par la BCN se déroulent dans le canton.

## Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture, par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

En 2016, la BCN a été présente aux côtés des organisateurs de manifestations culturelles populaires, tout au long de l'année et aux quatre coins du canton. Parmi ces partenariats figurent notamment Festi'neuch, la Plage des Six Pompes, le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival), le Corbak Festival, Les Jardins musicaux, Auvernier Jazz Festival ou encore Rock Altitude.

La banque aide également par le biais du sponsoring de nombreuses institutions qui contribuent à la richesse de la vie culturelle neuchâteloise, parmi lesquelles le Théâtre du Passage, le Théâtre populaire romand, le Club 44, le Théâtre du Pommier ou encore la Lanterne Magique.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

## Sport

Le monde sportif neuchâtelois n'est pas en reste, puisque la BCN est partenaire de nombreuses manifestations et clubs sportifs neuchâtelois, tels l'emblématique BCN Tour, le HCC La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel Xamax FCS, la Fondation Gilbert Facchinetti, NUC, Union Neuchâtel Basket et la Trotteuse Tissot.

La BCN veille notamment à soutenir les activités sportives destinées à la jeunesse, à travers pas moins de 70 contrats de sponsorings en faveur de divers mouvements juniors. La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel (FESSCN). Au total, c'est une somme de CHF 75'000 qui a été remise à 43 sportifs neuchâtelois remarquables l'an dernier au siège de la BCN.

Lancée en 2007, la FESSCN, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E et la SNP SA, a pour but de soutenir, par le versement de subsides, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, cette fondation a distribué CHF 963'000.

## Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission de soutien à travers son engagement dans le domaine de la formation. Par exemple, elle a aidé activement l'Université de Neuchâtel et apporte, depuis deux ans, une contribution significative au CSEM pour son projet de développement d'une nouvelle génération de panneaux photovoltaïques.

Enfin, elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtoises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel. En 2016, elle a ainsi versé au total un montant de CHF 360'000 à diverses associations œuvrant dans le canton.

## Contribution à la vie du canton

# Prix et Fondation

---

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN mettent au concours des montants à hauteur de CHF 300'000 par année respectivement attribués par des jurys d'experts indépendants.

### Prix BCN Innovation

Qu'il soit issu du domaine des sciences, des transports, de la médecine ou encore de l'environnement, un projet se définit comme innovant par sa capacité à améliorer l'existant au sein de notre société. Ressource indispensable pour alimenter la croissance, l'innovation est un des moteurs de l'économie. C'est pourquoi, afin de marquer de manière pérenne son soutien au développement économique du canton de Neuchâtel, la BCN a créé en 2008 le Prix BCN Innovation, à l'occasion de son 125<sup>e</sup> anniversaire. Avec une dotation unique de CHF 300'000 par année, il s'agit de l'une des plus importantes récompenses en Suisse.

Le Prix BCN Innovation a pour but de valoriser des projets innovants lancés par de jeunes entreprises actives dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire. Les candidatures sont ouvertes aux jeunes pousses neuchâ-

teloises, mais aussi à des porteurs de projets innovants souhaitant s'établir dans le canton. Afin de marquer son soutien aux sociétés innovantes et permettre au Prix BCN Innovation de faire rayonner ses lauréats, la banque a développé une nouveau site internet en 2016: [www.prix-bcn-innovation.ch](http://www.prix-bcn-innovation.ch). Cette plateforme dynamique, où l'on retrouve le règlement du concours, offre une visibilité accrue aux jeunes sociétés et un nouvel outil pour la banque afin de susciter ou d'encourager les vocations entrepreneuriales.

Pour rappel, le Prix BCN Innovation 2016 a été attribué fin octobre en deux parts égales aux sociétés Bright Sensors SA et Coat-X SA. La première propose un capteur compact pour optimiser la combustion de gaz et la seconde a développé une nouvelle méthode d'encapsulation des modules électroniques. Deux autres sociétés émergentes ont fait partie des finalistes cette année, Micro-Cameras & Space Exploration et Idonus.

Le jury du Prix BCN Innovation est constitué de six membres représentant de façon équilibrée les milieux académiques et industriels. Le président, Michel Declercq, et deux de ses membres, Martin Knechtli et Raymond Stauffer, sont arrivés au terme de leur mandat statutaire. Pour leur succéder, trois nominations ont été entérinées: Yves Perriard, professeur et directeur du Laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL, reprendra la présidence; Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, responsable de secteur au PV-Center du CSEM, et Bastien Droz, industriel, compléteront le jury dès 2017.

## Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création culturelle dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des Beaux-Arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de six membres, où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque. La commission se réunit quatre fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtelois.

En 2016, la commission de répartition, lors de quatre séances, a examiné 164 dossiers et distribué CHF 300'000 à 71 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 4'746'650 à 1070 bénéficiaires.

### Membres du jury

#### du Prix BCN Innovation 2017

- ◀ Président : **Yves Perriard**, professeur et directeur du Laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ **André-Pierre Bouille**, Dr Ing. EPFZ, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- ◀ **Bastien Droz**, industriel
- ◀ **Laure-Emmanuelle Perret-Aebi**, responsable de secteur au PV-Center du CSEM
- ◀ **Michel Perrin**, Directeur général d'Uditis
- ◀ **Christian Piguet**, Dr Ing. EPFL, représentant du Conseil d'administration de la BCN

### Membres de la commission de répartition de la fondation culturelle de la BCN

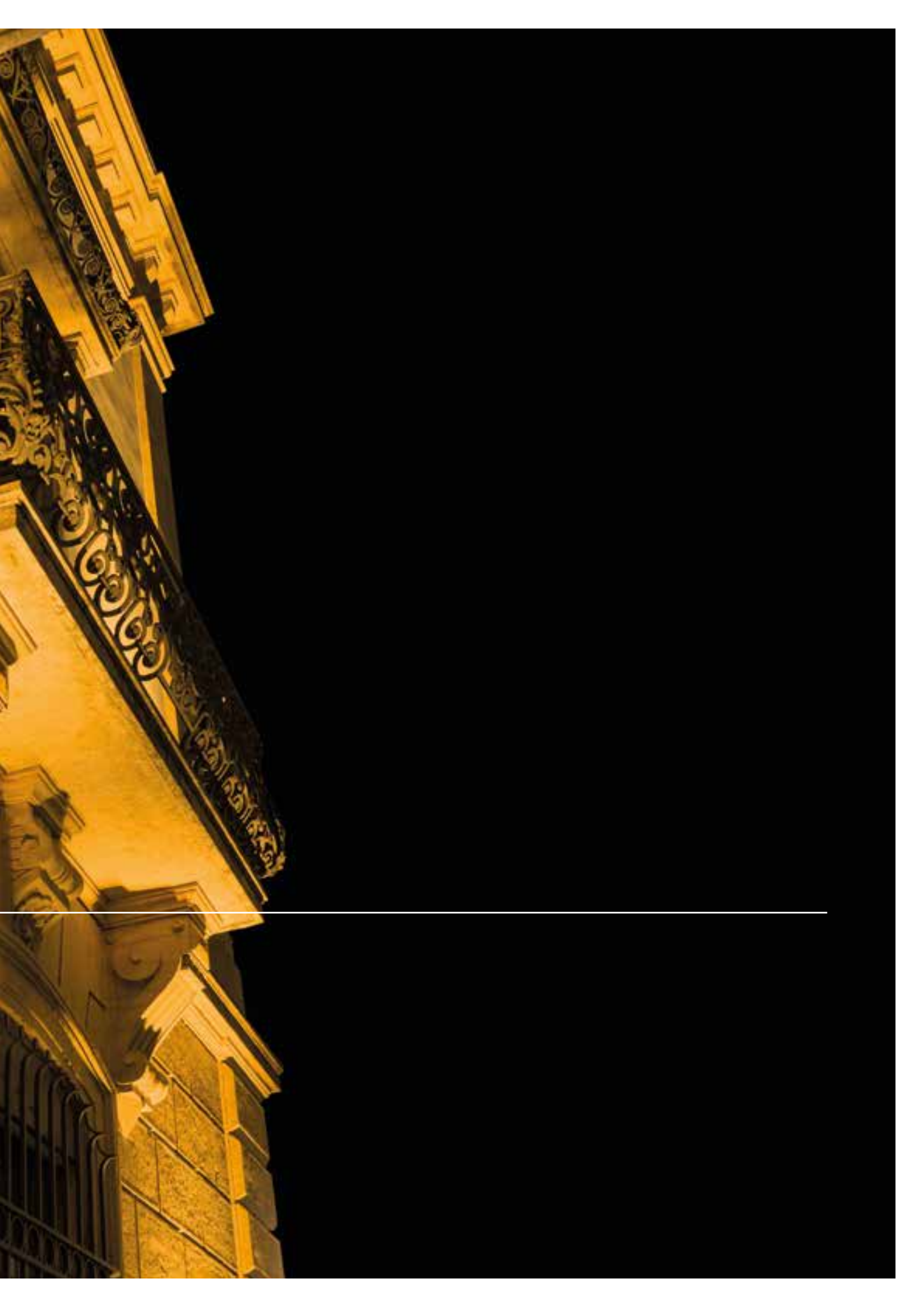
- ◀ Président : **Robert Bouvier**, directeur Théâtre du Passage à Neuchâtel, comédien et metteur en scène
- ◀ **Vincent Adatte**, journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- ◀ **Giorgio Ardia**, retraité, consultant culturel
- ◀ **Marie-Thérèse Bonadonna**, déléguée culturelle du Club 44
- ◀ **Marc Pantillon**, pianiste, professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève
- ◀ **Alvaro Piano**, administrateur BCN



03

**Reflets  
conjoncturels**

---



# Des horizons contrastés

Les indicateurs pour l'année 2017 sont clairement orientés au vert pour l'économie suisse et mondiale, Etats-Unis en tête, malgré des incertitudes politiques majeures. Le PIB helvétique a ainsi progressé de 1,5% en 2016 et la consommation privée devrait bientôt prendre le relais de la croissance, fournie jusqu'ici par les exportations chimiques et pharmaceutiques. Se distanciant des courbes helvétiques, le canton de Neuchâtel a été frappé de plein fouet par les difficultés du secteur horloger l'an dernier. Pour ce dernier, notamment, les perspectives en termes d'emplois s'assombrissent.



## Reflets conjoncturels

# Economie mondiale et suisse

---

## L'économie mondiale et suisse ... en deux points

- ◀ **Le raffermissement de l'économie américaine s'est confirmé en 2016 et la croissance mondiale devrait progresser de 3,4% en 2017**
- ◀ **La Suisse a quant à elle pu s'appuyer sur les exportations de produits chimiques et pharmaceutiques pour soutenir sa nouvelle dynamique**

### Economie mondiale

Avec une croissance de quelque 3,1% en 2016, l'évolution de la conjoncture économique mondiale a imité la performance de 2015. La part des échanges commerciaux internationaux dans le produit intérieur brut (PIB) mondial a poursuivi sa chute pour atteindre moins de 22% en 2016, la baisse devrait toutefois s'estomper en 2017 avec une reprise économique dans les pays émergents.

Sur le Vieux Continent, la décision des Britanniques, à l'été 2016, de sortir de l'Union européenne (UE) a laissé cours à de multiples interprétations sur les impacts économiques de ce « Brexit ». Pour l'heure, les scénarios les plus catastrophistes ne se sont pas réalisés, mais cette votation témoigne des mouvements actuels de repli en Europe. Pour 2017, une progression de 1,7% du PIB est attendue dans l'UE.

L'Allemagne, partenaire économique de choix pour la Suisse, a affiché une croissance soutenue, la plus importante depuis cinq ans, de 1,9% en 2016 (contre 1,5% en 2015), selon les estimations. La consommation, avec une hausse des dépenses privées et de l'Etat, a notamment joué le rôle de locomotive chez nos voisins.

Les cicatrices de la crise financière, huit ans après, commencent également à s'estomper du côté des Etats-Unis. Ainsi, le raffermissement de l'économie américaine depuis l'été a poussé la Réserve fédérale américaine à relever en fin d'année ses taux directeurs d'un quart de point. Et le mouvement devrait se poursuivre en 2017. Les marchés ont par ailleurs bien réagi à l'élection surprise de Donald Trump à la présidence. Selon le Fonds monétaire international (FMI), les promesses de l'élu sur la réduction des impôts et son plan de relance des infrastructures devraient soutenir la croissance (+2,3% en 2017).

Pas de surprise en Chine. Comme attendu, la croissance de la deuxième économie mondiale s'étiolle quelque peu (+6,7% en 2016 contre +6,9% en 2015) et la tendance va perdurer en 2017 (+6,5%). Les prévisionnistes du FMI tablent au final sur une croissance mondiale en progression de 3,4% pour l'ensemble de 2017 et voient le Brésil et la Russie sortir enfin de la récession.

Du côté des prix pétroliers, la BCN table sur un maintien des prix, à USD 55 le baril. L'inflation, quant à elle, devrait redécoller de son plancher atteint à l'été 2016 pour franchir les 3,5% au niveau mondial en 2017.

2016	en %	Monde		USA		UE		Suisse	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PIB		3,1	3,4	1,6	2,3	1,8	1,7	1,5	1,8
Chômage		--	--	4,8	4,6	8,5	8,4	3,3	3,2
Inflation		3,3	3,5	1,3	2,4	0,3	1,7	-0,4	0

2016 : estimations

2017 : prévisions

Sources : FMI, OCDE, SECO, Bloomberg

## Economie suisse

Deux ans après l'abandon du taux plancher face à l'euro, l'économie helvétique retrouve peu à peu des couleurs. En 2016, son PIB a progressé de 1,5%, notamment tiré par les exportations, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En effet, le commerce extérieur a fourni une contribution à la croissance très supérieure à la moyenne historique grâce aux exportations de produits chimiques et pharmaceutiques. Une normalisation de la croissance de ces dernières devrait toutefois s'opérer à l'avenir. Les investissements d'équipements ont également été un pilier de la croissance (+3%) pour l'exercice sous revue, au contraire des investissements dans la construction.

Après les exportations, la consommation privée pourrait alors prendre progressivement le relais. En retrait par rapport aux attentes en 2016, les dépenses des ménages devraient s'accélérer ces prochaines années. En effet, le marché du travail a encore souffert du ralentissement conjoncturel et la croissance de l'emploi est restée très modérée (+0,1%). Ainsi, le taux de chômage a été maintenu entre 2015 et 2016, à 3,3% en moyenne annuelle.

Toutefois, la relance graduelle du marché du travail devrait avoir un effet positif sur le taux de chômage dès 2017 (3,2% attendu en moyenne annuelle). Le groupe d'experts du SECO table également sur une évolution modérée des salaires réels. Deux facteurs qui, tout comme la poursuite de la croissance démographique, renforceront le pouvoir d'achat et soutiendront les dépenses de consommation.

Enfin, l'inflation devrait retourner en territoire positif au cours de l'exercice entamé. De plus, les indicateurs avancés (KOF et PMI) montrent que la confiance revient chez les dirigeants. Ainsi, en 2017, la croissance helvétique devrait grimper à 1,8%, à moins que les tendances protectionnistes qui se dessinent en Europe et au-delà ne viennent entraver le commerce mondial et peser sur les exportations suisses.

## Reflets conjoncturels

# Economie neuchâteloise

---

### L'économie neuchâteloise ... en trois points

- ◀ **Le secteur horloger fortement chahuté**
- ◀ **Le taux de chômage cantonal progresse**
- ◀ **Le manque d'investissements pèsera sur 2017**

### Conjoncture

Alors que la reprise se dessine en Suisse, la tendance est moins favorable pour Neuchâtel. La conjoncture régionale montre peu de signes encourageants. Ainsi, les indicateurs neuchâtelois, par exemple au niveau de la marche des affaires ou des perspectives d'emploi, s'éloignent progressivement de la tendance observée en Suisse. En voyant ces courbes se distancier, un constat s'impose : la situation très favorable du canton entre 2004 et 2012, avec des taux de croissance parmi les plus élevés du pays, semble révolue. Il faut désormais composer avec ce nouveau paradigme.

Neuchâtel affiche le plus haut taux de chômage de Suisse, avec une moyenne annuelle à 5,8%. Les perspectives d'emplois dans l'industrie se sont notamment fortement dégradées. En 2016, selon les estimations du CREA toutefois, Neuchâtel a réalisé une progression de son produit intérieur brut (PIB) de 1,2%, en-deçà de son taux moyen sur la période 1997-2015 (+1,9%). La chimie, le commerce, l'immobilier et les services aux entreprises, ainsi que les dépenses publiques, ont stimulé la croissance régionale.

A l'inverse, avec un recul de 2,2% de sa valeur ajoutée, l'horlogerie est la branche qui pénalise le plus la croissance, la situation s'étant encore dégradée par rapport à 2015 (-1,5%). La baisse devrait se poursuivre cette année selon l'Institut de macroéconomie appliquée lausannois, mais dans une proportion réduite.

Pour l'année 2017, le CREA table sur une progression du PIB de 1,8%. Toutefois, la tâche des prévisionnistes, tout comme celle des entrepreneurs, s'est complexifiée. Premièrement, la visibilité des marchés s'est fortement réduite. Ensuite, les incertitudes actuelles, aussi bien politiques qu'économiques, compliquent l'application des modèles classiques. Dans ce contexte, les impressions des entrepreneurs, par exemple récoltées par l'enquête conjoncturelle de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), se révèlent précieuses. Et là, l'optimisme n'est pas de mise.

## L'horlogerie

L'horlogerie n'échappe pas à ces vents contraires. Les grands groupes cotés comme Swatch ou Richemont n'ont pu masquer la baisse de leurs profits du premier semestre l'an dernier. Dans leur sillage, hormis quelques exceptions, c'est l'ensemble du domaine horloger qui a toussé, des petites maisons indépendantes au vaste réseau de sous-traitants régionaux. Malgré leur quête de diversification, difficile sur le marché d'exportation en raison de la force du franc, beaucoup de PME neuchâtelaises ont ainsi vu leurs marges réduites et leur capacité d'investissement amoindrie.

L'horlogerie représentant 19,1% de la valeur ajoutée du canton, son ralentissement a un impact économique régional significatif. Si en 2016, l'emploi a encore été relativement épargné, des annonces de licenciements sont désormais à prévoir ces prochains mois. En effet, les exportations horlogères ont poursuivi l'an dernier leur baisse entamée en 2015. Selon l'Administration fédérale des douanes, elles ont chuté de 9,9% en valeur nominale (corrigée des jours ouvrables) à CHF 19,41 milliards, à contre-courant du commerce extérieur suisse, qui, lui, progressait de 3,8% pour dépasser les CHF 210 milliards. A noter que les fournitures d'horlogerie ont enregistré un recul encore plus marqué (-11,9%).

Les difficultés actuelles de ce secteur trouvent entre autres leur origine dans la force du franc, le ralentissement de la croissance chinoise, l'effet « post attentats » ou le renforcement du protectionnisme. Mais une question n'a pas de réponse claire : quelle part des difficultés est liée à la conjoncture et quelle part revient à des facteurs structurels ?

L'introduction du nouveau Swiss made au 1<sup>er</sup> janvier 2017 devrait, en théorie, renforcer la place horlogère suisse. Parmi les nouvelles exigences, une montre mécanique doit contenir au moins 60% de valeur suisse, contre 50% auparavant, et uniquement pour les mouvements. Des exigences peut-être plus compliquées à atteindre pour certaines marques d'entrée ou de moyen de gamme.

## L'industrie

Au-delà de l'horlogerie, l'ensemble de l'industrie manufacturière reste prépondérante pour le tissu économique neuchâtelais. Le secteur secondaire sans la construction ni la production d'énergie représente 41% du PIB neuchâtelais et ce taux est resté presque constant en 10 ans (40% en 2006). Un indicateur souligne la phase délicate que traverse l'industrie cantonale : le taux d'utilisation des capacités de production. Selon l'enquête conjoncturelle du KOF, ce der-

nier est au plus bas depuis la crise de 2008. En raison d'une demande anémique, l'industrie a donc tourné au ralenti en 2016, ce qui a fortement pesé sur l'économie régionale.

Si l'horlogerie a subi de vifs soubresauts, les autres composantes industrielles (chimie-pharma, machines, appareils électroniques, outillage, appareils de précision) ont également souffert, mais à un degré inférieur. La métallurgie et l'industrie des machines semblent notamment avoir mieux résisté en 2016. Il pourrait toutefois en être autrement cette année, le CREA prévoyant un recul de 4,1% pour les fabricants de machines et d'équipements.

Même si la conjoncture internationale s'améliore, notamment aux Etats-Unis, les entreprises neuchâteloises sont amenées à rationaliser leur outil de production et faire preuve d'innovation pour défendre leurs parts de marché. Elles doivent également affronter la numérisation de leur industrie, appelée 4.0, pour rester compétitive.

## Emploi

La situation conjoncturelle difficile pèse également sur l'emploi à Neuchâtel. Taux de chômage, demandeurs d'emplois, chômeurs, chômeurs de longue durée, tous les indicateurs affichaient en effet une hausse à fin décembre. L'impact négatif des facteurs saisonniers s'est notamment accentué durant le dernier mois de 2016. Ainsi, les professions de la construction, de l'hôtellerie, des arts et métiers, des ingénieurs et architectes ont vu leur effectif de demandeurs d'emploi augmenter, selon le bulletin du Service de statistique du canton de Neuchâtel. L'horlogerie a quant à elle bien résisté, avec seulement une hausse de 32 demandeurs d'emplois sur l'ensemble de l'exercice.

A fin décembre, Neuchâtel comptait 5840 chômeurs. Le taux de chômage cantonal a crû de 0,4 points pour s'établir à 6,3% en décembre et aucun district n'a été épargné par cette hausse. En moyenne annuelle, avec 5,8% selon les chiffres du SECO, Neuchâtel détrône désormais Genève comme le canton helvétique ayant le taux de chômage le plus élevé. L'écart avec la moyenne suisse (3,3%) se creuse inexorablement. Cette situation ne semble apparemment pas due à une baisse de l'emploi au sens strict, puisqu'à fin septembre, le canton de Neuchâtel comptait 103'500 emplois, avec une variation annuelle minime (+0,2%), mais ce chiffre est à prendre avec précaution en raison d'une révision statistique en profondeur.

## Perspectives

En conclusion, même si les économies suisse et mondiale retrouvent un peu de vigueur, les inquiétudes restent multiples pour le réseau de PME qui constituent le tissu économique neuchâtelois. En effet, l'indice conjoncturel du CREA pour Neuchâtel a plongé pour le premier trimestre 2017 à son niveau de début 2016. C'est le canton romand qui se distancie le plus de l'indice suisse, en territoire négatif. De même, l'indice KOF de la marche des affaires est tombé à un niveau observé pour la dernière fois en 2009.

L'exercice 2017 s'annonce épineux pour les sociétés neuchâteloises. Et les dirigeants d'entreprise en sont bien conscients, à en lire les résultats de

l'enquête conjoncturelle d'automne menée par la CNCI. En effet, tous les indicateurs (marché des affaires, emploi, salaires et investissements) affichent une baisse. Par exemple, le montant des investissements est le plus faible enregistré par les enquêtes de la CNCI. La marge d'auto-financement constitue une autre préoccupation grandissante. Plus d'un quart des entreprises juge cette dernière désormais mauvaise, voire médiocre.

Mais les PME et pépites régionales ont également déjà prouvé par le passé leur capacité de résilience, grâce à leur innovation, leurs gains de productivité et leurs efforts à dénicher de nouveaux marchés. La conjoncture 2017 les poussera une nouvelle fois sur cette voie de l'excellence.

<b>PIB réel</b>	<i>en %</i>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017 (e)</b>
Neuchâtel		0,5	1,2	1,8
Suisse		0,8	1,5	1,8

Sources : Créa, SECO

## Marché immobilier

En 2016, l'immobilier a évolué conformément aux attentes. Chaque catégorie de biens sur le marché a subi l'influence d'éléments d'ordre réglementaire, conjoncturel ou monétaire. Ainsi, la résidence à propre usage a poursuivi sa phase de stabilisation des prix entamée en 2015. La dynamique défavorable du marché de l'emploi, les incertitudes économiques dans notre canton et les normes réglementaires, ont affecté tout particulièrement la demande d'appartements en PPE. Dans un tel contexte conjoncturel et à la faveur de taux d'intérêts toujours très bas, les promoteurs et investisseurs ont adapté leur offre. Ainsi, bon nombre de nouvelles constructions de logements ont été destinées au marché de la location durant l'exercice écoulé.

Les effets de la politique menée par la BNS, avec l'application de taux négatifs, ont à nouveau renforcé la demande sur les immeubles de rendement. Cette année encore, cette catégorie d'actifs a vu de nombreux investisseurs se tourner vers elle afin d'y trouver une source de revenus devenue très faible, parfois même

négative, dans les formes traditionnelles de placement. L'augmentation constante de la demande sur les biens locatifs a inmanquablement fait évoluer les prix à la hausse. Dans ce marché déséquilibré par le manque d'offre, la quête d'objets de qualité s'est avérée d'autant plus difficile.

Au niveau commercial et industriel, le marché immobilier a ressenti les effets du ralentissement de notre économie. En 2016, l'activité a été calme en matière de nouvelles réalisations, répondant uniquement à des besoins très ponctuels. Le climat conjoncturel a par ailleurs affecté le segment des surfaces administratives et de bureaux avec, pour effet, une offre locative abondante. A l'inverse, l'offre de surfaces à louer dans des objets multi-usages, proposant des infrastructures et des services partagés, a été très bien absorbée. Les terrains situés dans des zones d'activités économiques stratégiques ont conservé leur attrait et maintenu leur niveau de prix, ceci dans l'attente d'une amélioration de la conjoncture.

04

# Gouvernance d'entreprise

---









# Gouvernance d'entreprise

---

Le Conseil d'administration a adopté une « Charte d'éthique », accessible sur le site internet de la BCN ([www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

## 1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

## 2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

## 3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Le Conseil d'administration répond aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.



De gauche à droite et de haut en bas :

**Manuela Surdez**  
1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

**Nathalie Tissot**  
1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

**Samuel Bendahan**  
1980, Suisse, Lausanne

**André-Pierre Bouille**  
1949, Suisse, Bôle

**Philippe Maquelin**  
1951, Suisse, Gorgier

**Alvaro Piano**  
1957, Suisse, Marin

**Christian Piguet**  
1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

## Portrait

# Conseil d'administration

## 3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

**Manuela Surdez**

1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2010  
Présidente, depuis avril 2011  
Présidente du Comité de banque  
Présidente du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN  
Censeur (2001 - 2009)

**Formation**

Licence ès sciences économiques,  
Université de Neuchâtel

**Parcours professionnel**

Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel  
(1984-1987)  
Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)  
Administratrice et co-directrice Goldec SA

**Autres activités**

Vice-présidente du Conseil d'administration de la société  
Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane  
Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective  
de travail de l'Industrie horlogère, depuis 2012  
Membre de la Chambre d'assurance de l'ECAP

**Nathalie Tissot**

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005  
Vice-présidente, depuis octobre 2012  
Membre du Comité de banque  
Présidente du Comité d'audit  
Membre du Comité de rémunération / nomination

**Formation**

Docteur en droit, Université de Neuchâtel  
Licence en droit, Université de Neuchâtel  
Certificat d'études supérieures en archéologie,  
Université de Neuchâtel  
Brevet d'avocat

**Parcours professionnel**

Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)  
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche  
à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)  
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel (1992),  
professeure associée (dès 1996), professeure extraordinaire  
(depuis 2002) et professeure ordinaire (dès 2017)  
Avocate indépendante (depuis 1992)

**Autres activités**

Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM  
Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds  
Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse  
pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel  
Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association  
littéraire et artistique internationale  
Membre du Conseil de la Fondation "La Tène"  
Membre de la Commission cantonale des biens culturels  
Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal  
Investment Center Sarl à Neuchâtel (2008 - 2012)  
Membre de la Commission (depuis 2012)  
et du Conseil scientifique (depuis 2008)  
du Musée International d'Horlogerie  
Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion  
des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

### **Samuel Bendahan**

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis juillet 2014  
Membre du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN

#### **Formation**

Docteur ès sciences économiques management,  
comportements organisationnels, HEC Lausanne  
Licence ès sciences économiques, HEC Lausanne

#### **Parcours professionnel**

Maître d'enseignement et de recherche,  
HEC Lausanne (depuis 2009)  
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités  
(depuis 2012), Chercheur au Laboratoire de  
Génétique Comportementale (2012-2016)  
Président BSC Association, Entreprise de  
Conseil, Consultant depuis 2002  
Chercheur, IMD Lausanne  
(2010-2011), puis visiting scholar INSEAD  
(2011-2013)  
Assistant Universitaire (chercheur  
et enseignant) en Comportement  
Organisationnel, Informatique et Stratégie  
(1999-2009)

#### **Autres activités**

Député au Grand Conseil Vaudois, membre  
de la Commission des finances depuis 2012  
Association Lire et Ecrire :  
- membre depuis 2011  
- président depuis 2013  
Président du Comité de direction du Gymnase  
du soir Vaudois depuis 2013  
Membre du Conseil de Fondation de  
Microcrédit Solidaire Suisse depuis 2012  
Président du Conseil de l'Université de  
Lausanne (2004-2007)  
Membre du Conseil d'Administration  
et trésorier de la Société Coopérative  
d'habitation : Le Bled depuis 2014

### **André-Pierre Bouille**

1949, Suisse, Bôle

Membre, depuis avril 2011  
Membre du Comité de banque  
Président du Comité  
de rémunération/nomination  
Membre du jury du « Prix BCN Innovation »  
(représentant du Conseil d'administration)

#### **Formation**

Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique  
fédérale de Zürich  
Docteur en Psychologie du travail,  
Université de Neuchâtel  
Certificat en marketing et management,  
Hochschule de St-Gall

#### **Parcours professionnel**

Assistant marketing, ensuite sous-directeur  
marketing dans plusieurs sociétés du groupe  
Swatch (1981-1985)  
Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel)  
de 1985 à 1998; Président et propriétaire de la  
société (jusqu'en 2007)

#### **Autres activités**

Président de Felco Motion SA,  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
Vice-président de Fleisch Management Holding SA  
(Groupe Felco), Les Geneveys-sur-Coffrane  
Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds  
Membre du Conseil d'administration  
de Stoco SA, Cortaillod

### **Philippe Maquelin**

1951, Suisse, Gorgier

Membre, depuis octobre 2012  
Membre du Comité d'audit  
Membre du Comité  
de rémunération/nomination  
Membre du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN

#### **Formation**

Licence ès sciences économiques,  
Université de Neuchâtel

#### **Parcours professionnel**

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction  
auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe  
Swatch (1976 – 1988)  
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young,  
Conseils aux entreprises Suisse romande  
(1988-1990)  
Fonctions de direction auprès du groupe  
Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds  
(1991-1998)  
CFO du groupe Ismeqa,  
La Chaux-de-Fonds (1998-2002)  
COO et CFO du groupe Tornos,  
Moutier (2002-2010)  
Consultant indépendant  
(depuis 2002)

#### **Autres activités**

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds  
Membre du Conseil d'administration, Président  
du Comité d'audit et membre du Comité de  
rémunération et nomination de LNS Holding SA,  
La Tène  
Membre des Conseils d'administration de  
- Nugerol Holding SA, La Tène  
- BNJ FM SA, Delémont  
- ARC FM SA, Delémont  
- Delta Line SA, Lamone  
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg  
Associé de Maruma Holding Sàrl,  
La Chaux-de-Fonds

---

**Alvaro Piano**

1957, Suisse, Marin

Membre, depuis juin 2014  
Membre du Comité d'audit  
Membre de la Commission de répartition de la  
Fondation culturelle (représentant du Conseil  
d'administration)

**Formation**

Certificat fédéral de capacité d'employé de  
commerce, option banque  
Cursus de formation management et direction,  
Crédit Suisse  
Stage à New-York (bourse, placements,  
marchés monétaires) Piano Remittance Corp.

**Parcours professionnel**

Retraité depuis janvier 2014  
Banque Cantonale Neuchâtoise:  
Directeur, responsable du secteur de la clientèle  
individuelle (1995-2013)  
Crédit Suisse:  
- Responsable Retail-banking pour la région  
Suisse romande Nord-Valais (succursales à  
Delémont, Neuchâtel, Fribourg, Sion)  
- Responsable Marketing groupe de  
succursales du canton de Neuchâtel  
- Responsable du contrôle interne pour la région  
Suisse romande Nord-Valais (1976-1994)

**Autres activités**

Membre du Conseil de Fondation du fonds  
de désendettement du Canton de Neuchâtel  
(2009-2015)

**Christian Piguet**

1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005  
Membre du Comité de la Caisse de retraite du  
personnel de la BCN  
Membre du jury du « Prix BCN Innovation »  
(représentant du Conseil d'administration)

**Formation**

Diplôme ingénieur électricien (EPFL)  
Docteur en informatique (EPFL), Lausanne

**Parcours professionnel**

Retraité depuis janvier 2016  
Ingénieur auprès du CEH (Centre Electronique  
Horloger), Neuchâtel, (1974-1984)  
Ingénieur auprès du CSEM (Centre Suisse  
d'Electronique et de Microtechnique SA),  
Neuchâtel (1984-2015)  
Chargé de cours EPFL (1988-1999)  
Chargé de cours à l'Université de Neuchâtel  
(1983-2008)  
Professeur EPFL, Faculté IC Informatique et  
Communications (1999 - 2015)  
Professeur Université de Lugano,  
master ALaRI (depuis 2000)

**Autres activités**

Membre du Conseil d'administration de  
Centredoc, Neuchâtel (2001-2015)  
Co-président de la section Neuchâtel de l'ATE  
(Association Transport et Environnement)  
(depuis 2016)

## 3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et ses membres sont rééligibles jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

## 3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017



### 3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes: Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la Direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide des affaires de crédits, selon annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences) et de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les

fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat:

- ◀ La nomination du directeur général
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.



### 3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Il accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque semaine. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par la présidente, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

### 3.3.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité d'audit se charge de la coordination et de la surveillance de la Révision interne, de la qualité des rapports d'audit ainsi que de la collaboration et de l'indépendance de la Révision interne et de l'organe de révision externe. Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation et assure le suivi des rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de la Révision interne ou la Direction.

### 3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel, selon l'art. 10.2 ch. 18 du règlement d'organisation.

### 3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

#### Le service de la révision interne est dirigé par :

##### François Roch

1957, Suisse, Corcelles près Concise (VD)

Inspecteur, depuis 1998

##### Formation

Expert diplômé en finance et en controlling  
Expert-réviseur

##### Parcours professionnel

Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992)  
Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)

### 3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

##### Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

##### Formation

Licence en droit, Université de Neuchâtel  
Brevets d'avocat et de notaire

##### Parcours professionnel

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993

##### Autres activités

Conseiller général à Val-de-Ruz  
Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

##### Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

##### Formation

Licence ès lettres, Université de Neuchâtel

##### Parcours professionnel

Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001)  
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004)  
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005

##### Autres activités

Membre du Conseil d'administration  
La Coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

##### Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeur, depuis 2007

##### Formation

Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)  
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)

##### Parcours professionnel

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario, Canada (1972-1976)  
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)  
Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996

##### Autres activités

Députée au Grand Conseil

### 3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- ◀ Etat des risques

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe du boucllement, point c), page 74.



De gauche à droite et de haut en bas :

**Pierre-Alain Leuenberger** \_\_\_\_\_  
1971, Suisse, Saint-Blaise

**Patrick Schaad** \_\_\_\_\_  
1967, Suisse, La Chaux-de-Fonds

**Pedro Palomo** \_\_\_\_\_  
1969, Espagne, Neuchâtel

**Philippe Ducommun** \_\_\_\_\_  
1964, Suisse, Neuchâtel

**Mike Jaberg** \_\_\_\_\_  
1980, Suisse, Colombier

## Portrait

# Direction

### 4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et quatre directeurs responsables :

- ◀ du Marché des Montagnes et Vallées
- ◀ du Marché du Littoral
- ◀ de la gestion des crédits
- ◀ de la logistique

#### 4.1 Directeur général et directeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2017

##### Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général

##### Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES  
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

##### Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)  
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)  
BCN :  
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005 à 2008)  
- Directeur de la Gestion des crédits (2008 à 2015)

##### Autres activités

Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation  
Membre de la Commission de Placement Immobilier de Swisscanto

##### Patrick Schaad

1967, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Directeur, responsable Marché des Montagnes et Vallées  
Suppléant du Directeur général

##### Formation

Master of Science (MSc)  
Option gestion d'entreprises  
Faculté des HEC, Université de Lausanne

##### Parcours professionnel

Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998)  
BCN :  
- Conseiller Clientèle Entreprises (1998 à 2007)  
- Responsable de la succursale de La Chaux-de-Fonds (2007 à 2013)  
- Responsable du Marché des Montagnes et Vallées, dès 2014

##### Autres activités

Vice-président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy  
Membre du Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie S.A. à Cressier  
Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices  
Membre de la Commission de l'Economie de la Ville de La Chaux-de-Fonds

---

### **Pedro Palomo**

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable  
Marché du Littoral

#### **Formation**

Diplômes Advanced & Senior  
Management Programs  
IE Business School Madrid  
Certificat fédéral de capacité  
d'employé de banque

#### **Parcours professionnel**

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds  
(1989-1994)  
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA,  
Neuchâtel (1994-1999)  
BCN :  
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000 à 2008)  
- Responsable de la Clientèle Entreprises  
du Littoral (2008 à 2012)  
- Responsable des secteurs de la Clientèle  
Entreprises et du Private banking  
(2012 à 2014)  
- Responsable du Marché du Littoral dès 2014

#### **Autres activités**

Membre du Conseil de fondation  
Les Perce-Neige  
Membre de la Commission cantonale  
de l'action sociale (CCAS)

---

### **Philippe Ducommun**

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable  
de la Logistique

#### **Formation**

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite  
d'un groupe  
Certificat fédéral de capacité  
d'employé de banque

#### **Parcours professionnel**

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)  
BCN :  
- Responsable de l'administration des titres  
(1992 à 1997)  
- Responsable du négoce et de l'administration  
des titres de (1997 à 2007)  
- Responsable de la Logistique dès 2008

---

### **Mike Jaberg**

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable  
de la Gestion des crédits

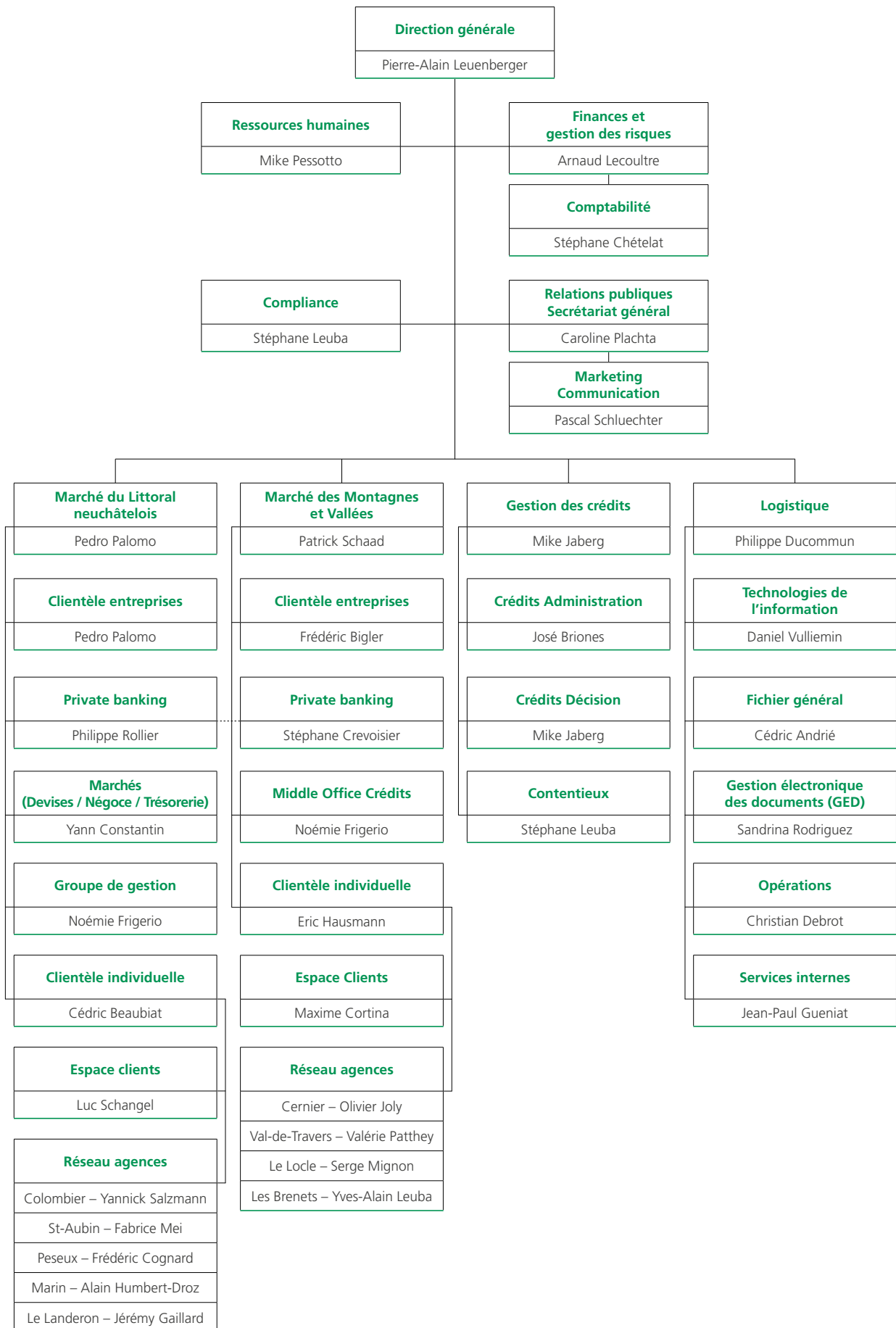
#### **Formation**

Master of Advanced Studies  
in Banking & Finance HES  
Diplôme fédéral d'économiste bancaire  
Brevet fédéral de spécialiste en économie  
bancaire

#### **Parcours professionnel**

Banque Cantonale de Zurich,  
conseiller à la clientèle (1998 à 2000)  
BCN :  
- Réviseur interne (2000 à 2005)  
- Conseiller à la Clientèle Entreprises  
(2005 à 2012)  
- Responsable du service la Clientèle  
Entreprises du Littoral (2012 à 2016)

Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1<sup>er</sup> janvier 2017



### 4.3 Conseillers/ères Clientèle entreprises

Prénom Nom	Localisation
Laila Cinotti	Neuchâtel
Giovanni Comini	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Joanie Regli	La Chaux-de-Fonds
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds

### 4.4 Conseillers/ères Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Olivier Boinay	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Arielle Raemy-Schwab	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	Neuchâtel
Victor Vogt	Neuchâtel

### 4.5 Conseillers/ères Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

### 4.6 Conseillers/ères Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Flavio Barone	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Cyrille Guerdat	La Chaux-de-Fonds
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Stéphane Jolliet	St-Aubin
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Neuchâtel



## 5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

### 5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante:

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité de la présidente	75'000
Indemnité de la vice-présidente	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2016 ont été de CHF 504'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

### 5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 16 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2016 s'est élevée à CHF 3'632'978. Les bonus de la direction pour l'exercice 2016 ont représenté au total CHF 1'611'465. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

### 5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

## 6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité d'audit rapporte au Conseil d'administration.

## 7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la présidente et le directeur général. De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch), la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion peuvent aussi être obtenus à l'adresse: [info@bcn.ch](mailto:info@bcn.ch) ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.



05

Exercice  
annuel

---



## Exercice annuel 2016

**Comptes annuels**

## Bilan au 31 décembre 2016 avant répartition du bénéfice

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	Variation
<b>Actifs</b>					
Liquidités			1'130'854	1'066'226	64'628
Créances sur les banques			322'561	432'354	-109'793
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0	0
Créances sur la clientèle		2	1'235'476	1'140'552	94'924
Créances hypothécaires		2	7'326'544	7'060'851	265'693
Opérations de négoce		3	20	41	-21
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	545	1'048	-503
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Immobilisations financières		5	429'617	468'379	-38'762
Comptes de régularisation			8'801	10'527	-1'726
Participations		6/7	22'392	20'319	2'073
Immobilisations corporelles		8	35'416	38'025	-2'609
Valeurs immatérielles		9	0	0	0
Autres actifs		10	66'473	66'745	-272
<b>Total des actifs</b>			<b>10'578'700</b>	<b>10'305'067</b>	<b>273'633</b>
Total des créances subordonnées			500	500	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques			1'497'183	1'385'569	111'614
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'034'349	5'979'199	55'150
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	68'144	69'439	-1'295
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Obligations de caisse			142'785	185'539	-42'754
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'031'000	1'909'000	122'000
Comptes de régularisation			29'056	32'691	-3'635
Autres passifs		10	2'688	3'008	-320
Provisions		16	1'979	432	1'547
Réserves pour risques bancaires généraux		16	375'351	357'255	18'096
Capital social		17	100'000	100'000	0
Réserve légale issue du bénéfice			259'339	247'813	11'526
Bénéfice reporté			96	162	-66
Bénéfice de l'exercice			36'729	34'960	1'769
<b>Total des passifs</b>			<b>10'578'700</b>	<b>10'305'067</b>	<b>273'633</b>
Total des engagements subordonnés			0	0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		2/28	20'393	19'868	525
Engagements irrévocables		2	348'084	314'362	33'722
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	22'457	14'165	8'292
Crédits par engagement		2	0	0	0

## Compte de résultat au 31 décembre 2016

	<i>en milliers CHF</i>	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	Variation
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>					
Produit des opérations d'intérêts		33	156'837	163'375	-6'538
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			4'209	4'044	165
Charges d'intérêts		33	-60'784	-73'712	12'928
Résultat brut des opérations d'intérêts			100'262	93'707	6'555
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			-6'202	-226	-5'976
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>			<b>94'060</b>	<b>93'481</b>	<b>579</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			12'522	14'314	-1'792
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'647	1'738	-91
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'531	10'266	265
Charges de commissions			-852	-763	-89
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			<b>23'847</b>	<b>25'555</b>	<b>-1'708</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>			<b>6'738</b>	<b>8'451</b>	<b>-1'713</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>					
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			1'754	2'641	-887
Produit des participations			1'249	1'807	-558
Résultat des immeubles			172	170	2
Autres produits ordinaires			56	67	-11
Autres charges ordinaires			-126	-1'412	1'286
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>			<b>3'106</b>	<b>3'273</b>	<b>-167</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges de personnel		34	-40'742	-40'348	-394
Autres charges d'exploitation		35	-24'106	-24'051	-55
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>			<b>-64'848</b>	<b>-64'399</b>	<b>-449</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-9'048	-9'843	795
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	-1'661	1	-1'662
<b>Résultat opérationnel</b>			<b>52'195</b>	<b>56'519</b>	<b>-4'324</b>
Produits extraordinaires		36	2'880	8'511	-5'631
Charges extraordinaires		36	-250	-250	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-18'096	-29'820	11'724
<b>Bénéfice de l'exercice</b>			<b>36'729</b>	<b>34'960</b>	<b>1'769</b>

## Répartition du bénéfice

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à		36'729	34'960
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent		96	162
<b>Solde à répartir</b>		<b>36'825</b>	<b>35'122</b>
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000 à 5%		5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :			
- à la réserve légale issue du bénéfice		12'249	11'526
- à l'Etat de Neuchâtel		19'500	18'500
<i>dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat</i>		<i>1'127</i>	<i>1'211</i>
<i>dont à titre d'attribution complémentaire</i>		<i>18'373</i>	<i>17'289</i>
- report à nouveau		76	96
		<b>36'825</b>	<b>35'122</b>

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

## Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2016

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Résultat de la période		36'729		34'960
Variation des réserves pour risques bancaires généraux		18'096		29'820
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes		5'624		184
Corrections de valeurs sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles		9'224		10'557
Provisions et autres correctifs de valeur		1'547		1'569
Délimitations actives		1'726		2'378
Délimitations passives			3'635	812
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel			23'500	22'500
		<b>72'946</b>	<b>27'135</b>	<b>77'899</b>
				<b>24'881</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				<b>0</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations			2'073	496
Immeubles			505	2'632
Autres immobilisations corporelles			6'109	7'408
		<b>0</b>	<b>8'687</b>	<b>496</b>
				<b>10'040</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		55'000	217'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		85'000		75'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse		42'437		28'269
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	29'000		184'000	
- Autres passifs		320		2'797
- Créances sur la clientèle	49'942		56'781	
- Créances hypothécaires		174'702		334'870
- Immobilisations financières	78'297			39'667
- Autres actifs	272			18'154
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	166'614			144'662
- Engagements résultant d'opération de financement de titres				150'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	140'150		421'809	
- Valeurs de remplacement négatives		1'295	18'337	
- Obligations de caisse		317		5'671
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	93'000			113'000
- Créances sur les banques	109'793		264'711	
- Créances sur la clientèle		149'105		64'893
- Créances hypothécaires		92'377	10'451	
- Opérations de négoce	21			24
- Valeurs de remplacement positives	503			657
- Immobilisations financières		39'535		20'577
		<b>667'592</b>	<b>640'088</b>	<b>1'173'089</b>
				<b>998'241</b>
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités			64'628	218'322
<b>Total Sources de fonds</b>		<b>740'538</b>	<b>1'251'484</b>	
<b>Total Emplois de fonds</b>		<b>740'538</b>	<b>1'251'484</b>	

Présentation de l'état des capitaux propres au 31.12.2016 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>100'000</b>	<b>247'975</b>	<b>357'255</b>	<b>34'960</b>	<b>740'190</b>
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-23'500	-23'500
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		11'460		-11'460	
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation			-604		-604
Bénéfice de l'exercice de référence				36'729	36'729
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			18'700		18'700
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>100'000</b>	<b>259'435</b>	<b>375'351</b>	<b>36'729</b>	<b>771'515</b>

*Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)*



# Annexe du bouclement 2016

---

## A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale :  
Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique : Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art. 9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce :  
05.06.1883
- ◀ Siège social : Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro du registre de commerce :  
CH-645.1.001.317-4
- ◀ Bureau du registre de commerce :  
Canton de Neuchâtel

### Commentaires relatifs à l'activité

#### Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

#### Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

#### Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

### **Opérations de commissions et de prestations de services**

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

### **Externalisation des activités**

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe.

La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom Business Process Outsourcing. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

## **B) Principe de comptabilisation et d'évaluation**

### **Principes généraux**

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les prescriptions comptables (PCB) de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle. La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des disposi-

tions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les Caisses d'Epargne). La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à notre Banque.

Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

### **Principes d'évaluation**

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

### **Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif**

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

### **Créances sur la clientèle et créances hypothécaires**

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Au bilan, les correctifs de valeurs pour risque de défaillance sont dorénavant déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont dorénavant directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

### **Titres et métaux précieux destinés au négoce**

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché).

Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

### Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

### Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

### Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum. Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la

durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeurs sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

### Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

### Provisions

Les provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les provisions des risques sont portées au bilan sous la rubrique « provisions ».

### Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

### Changement des principes comptables et d'évaluation

Pas de changement des principes comptables et d'évaluation.

### Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

Pas de changement des principes comptables et d'évaluation. Il n'y a eu aucun facteur d'influence sur la situation économique de la banque.

### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

### Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	au 31.12.2016	au 31.12.2015
EUR	1,0727	1,0817
USD	1,0166	0,9900

### Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

## C) Indications relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

### Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux et de liquidité, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts.
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan.
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions.
- ◀ Le reporting interne et réglementaire.

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

### Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

### Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. Conformément aux dispositions légales et afin de couvrir ses besoins en matière de risque de liquidité, la banque dispose d'actifs liquides de haute qualité (HQLA: High Quality Liquid Assets), sous forme d'encaisse déposée sur le SIC de la BNS et de titres suisses émis par les villes, les cantons, la Confédération, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA et la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire.

### Risques de contreparties bancaires

Dans le cadre de nos opérations financières et pour satisfaire pleinement aux exigences des articles 95 et suivants de l'OFR (Ordonnance sur les Fonds propres), les limites sur les contreparties bancaires sont revues chaque année. Ces limites sont définies par rapport aux fonds propres disponibles de la banque.

Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, sa durée ainsi que la cotation (Rating) de la contrepartie. La cotation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient également compte du phénomène de groupes. La surveillance du respect des limites sur contreparties bancaires est quotidienne.

### Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

### Risques de crédit

Les risques de crédit englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec

la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction.

### Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

## D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeurs

Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre caté-

gories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeurs individualisés. Afin de tenir compte des risques latents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

### **E) Evaluation des sûretés de crédit**

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis, et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

### **F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)**

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture (Swaps OTC) sont évaluées par un modèle d'évaluation. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Les opérations de contrats à terme sur devises et métaux précieux sont effectuées pour la clientèle et conclues avec la clientèle: elles sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme devises sont évalués au cours du jour.

### **G) Événements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement**

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.



# Informations se rapportant au bilan

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	Collectivités de droit public	
<i>en milliers CHF</i>					
<b>Prêts</b>					
Créances sur la clientèle	271'866	217'364	318'284	463'235	1'270'749
Créances hypothécaires	7'056'967	274'199	1'532		7'332'698
<i>immeubles d'habitation</i>	5'952'633	274'199	1'532		6'228'364
<i>immeubles commerciaux</i>	702'533				702'533
<i>immeubles artisans et industries</i>	229'716				229'716
<i>autres</i>	172'085				172'085
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
<b>Année de référence</b>	<b>7'328'833</b>	<b>491'563</b>	<b>319'816</b>	<b>463'235</b>	<b>8'603'447</b>
Année précédente	7'067'121	465'166	361'328	343'592	8'237'207
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>					
<b>Année de référence</b>	<b>7'328'833</b>	<b>491'563</b>	<b>278'389</b>	<b>463'235</b>	<b>8'562'020</b>
Année précédente	7'067'121	465'166	325'524	343'592	8'201'403
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	3'981	8'992	7'420		20'393
Engagements irrévocables	262'481		50'106	35'497	348'084
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			22'457		22'457
Crédits par engagement					
<b>Total du hors bilan</b>					
<b>Année de référence</b>	<b>266'462</b>	<b>8'992</b>	<b>79'983</b>	<b>35'497</b>	<b>390'934</b>
Année précédente	245'218	8'152	65'025	30'000	348'395
<b>Créances compromises</b>					
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles	
<b>Année de référence</b>	<b>69'789</b>	<b>43'494</b>	<b>26'295</b>	<b>23'325</b>	
Année précédente	36'116	19'079	17'037	16'012	

La différence entre le montant net et les corrections de valeurs individuelles se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.



Tableau 3

## Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
<b>Actifs</b>			
<b>Opérations de négoce</b>		20	41
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>			
Titres de participation			
Métaux précieux		20	41
Autres actifs de négoce			
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
<b>Total des actifs</b>		<b>20</b>	<b>41</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>			
<b>Engagements</b>			
<b>Opérations de négoce</b>			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
<b>Total des engagements</b>			

Tableau 4

## Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	<i>en milliers CHF</i>	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
<b>Instruments de taux</b>							
Swaps					67'676	600'000	
<b>Devises/métaux précieux</b>							
Contrats à terme		545	468	79'406			
<b>Année de référence</b>		<b>545</b>	<b>468</b>	<b>79'406</b>	<b>67'676</b>	<b>600'000</b>	
Année précédente		1'048	1'128	97'935	68'310	700'000	
	<i>en milliers CHF</i>	Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients			
<b>Répartition selon les contreparties</b>							
Valeurs de remplacement positives			237	308			

Tableau 5

## Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créance</b>	<b>349'325</b>	<b>402'375</b>	<b>356'899</b>	<b>410'838</b>
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	349'325	402'375	356'899	410'838
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)</i>				
<b>Titres de participation</b>	<b>26'949</b>	<b>26'103</b>	<b>28'659</b>	<b>28'615</b>
<i>dont participations qualifiées</i>				
<b>Métaux précieux</b>	<b>52'533</b>	<b>39'091</b>	<b>52'533</b>	<b>39'091</b>
<b>Immeubles</b>	<b>810</b>	<b>810</b>	<b>810</b>	<b>810</b>
<b>Total</b>	<b>429'617</b>	<b>468'379</b>	<b>438'901</b>	<b>479'354</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	349'325	366'767	356'899	374'746

Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation	en milliers CHF	Valeur comptable
		Année de référence
AAA		266'296
AA		32'854
AA-		14'992
A		29'997
A-		5'186
<b>Total</b>		<b>349'325</b>

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

## Présentation des participations

	en milliers CHF	Année de référence								
		Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires										
<i>avec valeur boursière</i>		15'120		15'120					15'120	17'327
<i>sans valeur boursière</i>		12'340	7'141	5'199		2'073			7'272	
<b>Total des participations</b>		<b>27'460</b>	<b>7'141</b>	<b>20'319</b>		<b>2'073</b>			<b>22'392</b>	<b>17'327</b>

Tableau 7

## Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe
<b>Raison sociale, siège et activité</b>					
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14	14	oui
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11	11	oui
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui

Tableau 8

## Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	98'188	70'696	27'492		438		1'513	26'417
Autres immeubles	15'638	11'780	3'858		215	148	104	3'821
Autres immobilisations corporelles	140'805	134'130	6'675		6'109		7'606	5'178
Objets en « leasing » financier								
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>254'631</b>	<b>216'606</b>	<b>38'025</b>		<b>6'762</b>	<b>148</b>	<b>9'223</b>	<b>35'416</b>

Tableau 9

## Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

## Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		65'083	65'144		
Impôts indirects		1'170	1'422	978	1'189
Comptes de règlement		220	179	432	542
Actifs et passifs divers				1'278	1'277
<b>Total</b>		<b>66'473</b>	<b>66'745</b>	<b>2'688</b>	<b>3'008</b>

Tableau 11

### Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Actifs nantis / cédés</b>				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'198		27'042	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'382'915	1'901'000	2'345'524	1'809'000
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>				

Tableau 12

### Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne et comptes de gestion en CHF et en monnaies étrangères		12'452	14'946

Tableau 13

### Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)	Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
		Année de référence	Année précédente		Année de référence	Année précédente
<b>Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance</b>						
Plan de prévoyance en primauté de cotisations					3 678	3 666

### Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

## Présentation

### de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 116,3% à fin 2015, respectivement de 115,8% à fin 2014 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2015 qu'à fin 2014. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe, selon les informations fournies par la caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2016.

### Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

### Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

### Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)	Echéances	Montant		
<b>Emprunts auprès de la centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses</b>						
<b>Année de référence</b>		<b>1,42</b>	<b>2016-2030</b>	<b>1'901'000</b>		
Année précédente		1,59	2016-2030	1'809'000		
	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt (en %)	Remboursement	Montant	
<b>Emprunts obligataires en cours</b>						
<i>sans possibilité de dénonciation anticipée</i>		2012	1,25	26.04.2021	100'000	
<i>sans possibilité de dénonciation anticipée</i>		2016	0,00	28.02.2022	30'000	
<b>Année de référence</b>					<b>130'000</b>	
Année précédente					100'000	
<b>Total</b>					<b>Montant</b>	
<b>Année de référence</b>					<b>2'031'000</b>	
Année précédente					1'909'000	
<b>Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours:</b>						
D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	<b>TOTAL</b>
				100'000	30'000	<b>130'000</b>

Tableau 16

## Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	432	-57				375
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan				1'604		1'604
<b>Total des provisions</b>	<b>432</b>	<b>-57</b>		<b>1'604</b>		<b>1'979</b>
Réserve pour prix à l'innovation	3'867				-604	3'263
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	349'888			18'700		368'588
<b>Total de la réserve pour risques bancaires généraux</b>	<b>357'255</b>			<b>18'700</b>	<b>-604</b>	<b>375'351</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>35'803</b>	<b>-939</b>	<b>110</b>	<b>8'177</b>	<b>-1'724</b>	<b>41'427</b>
Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	16'068	-844	110	8'177	-64	23'447
Dont corrections de valeur pour risques latents	19'735	-95			-1'660	17'980

Tableau 17

## Présentation du capital social

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

## Indication des créances et engagements envers des parties liées

en milliers CHF	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés		29'997	42'937	40'306
Sociétés liées	172'436	158'561	41'351	30'403
Affaires d'organes	19'783	11'885	14'426	17'165

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :  
- moins 1% pour les hypothèques à taux variable  
- moins 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23

Présentation de la structure des échéances  
des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Dénouçable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
<b>Actifs</b>								
Liquidités	1'130'854							<b>1'130'854</b>
Créances sur les banques	98'130		204'431	20'000				<b>322'561</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	340	162'273	599'408	247'250	144'391	81'814		<b>1'235'476</b>
Créances hypothécaires	3'553	99'509	489'853	1'001'522	3'221'630	2'510'477		<b>7'326'544</b>
Opérations de négoce	20							<b>20</b>
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	545							<b>545</b>
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	26'949	52'533	35'018	44'117	171'600	98'590	810	<b>429'617</b>
<b>Total année de référence</b>	<b>1'260'391</b>	<b>314'315</b>	<b>1'328'710</b>	<b>1'312'889</b>	<b>3'537'621</b>	<b>2'690'881</b>	<b>810</b>	<b>10'445'617</b>
<b>Année précédente</b>	<b>1'206'009</b>	<b>332'207</b>	<b>1'411'893</b>	<b>1'030'868</b>	<b>3'608'827</b>	<b>2'578'837</b>	<b>810</b>	<b>10'169'451</b>
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	8'293		603'890	145'000	170'000	570'000		<b>1'497'183</b>
Engagements résultant d'opérations de financement de titres								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'630'268	3'614'142	399'734	60'205	310'000	20'000		<b>6'034'349</b>
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	68'144							<b>68'144</b>
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			12'079	37'874	71'851	20'981		<b>142'785</b>
Emprunts et prêts des lettres de gage			19'000	137'000	555'000	1'320'000		<b>2'031'000</b>
<b>Total année de référence</b>	<b>1'706'705</b>	<b>3'614'142</b>	<b>1'034'703</b>	<b>380'079</b>	<b>1'106'851</b>	<b>1'930'981</b>		<b>9'773'461</b>
<b>Année précédente</b>	<b>1'698'534</b>	<b>3'598'839</b>	<b>830'240</b>	<b>209'864</b>	<b>1'193'623</b>	<b>1'997'646</b>		<b>9'528'746</b>

Tableau 24

## Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>					
Liquidités		1'129'093	1'761	1'064'632	1'594
Créances sur les banques		305'557	17'004	380'614	51'740
Créances résultant d'opérations de financement de titres					
Créances sur la clientèle		1'234'043	1'433	1'138'893	1'659
Créances hypothécaires		7'326'544		7'060'851	
Opérations de négoce		20		41	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés		545		1'048	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Immobilisations financières		418'268	11'349	452'916	15'463
Comptes de régularisation		8'801		10'527	
Participations		22'392		20'319	
Immobilisations corporelles		35'416		38'025	
Valeurs immatérielles					
Autres actifs		66'473		66'745	
<b>Total des actifs</b>		<b>10'547'153</b>	<b>31'547</b>	<b>10'234'611</b>	<b>70'456</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques		1'244'632	252'551	1'043'515	342'054
Engagements résultant d'opérations de financement de titres					
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		5'863'846	170'503	5'809'446	169'753
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés		68'144		69'439	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Obligations de caisse		141'303	1'482	185'539	
Emprunts et prêts des lettres de gage		2'031'000		1'909'000	
Comptes de régularisation		29'056		32'691	
Autres passifs		2'688		3'008	
Provisions		1'979		432	
Réserve pour risques bancaires généraux		375'351		357'255	
Capital social		100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		259'339		247'813	
Bénéfice reporté		96		162	
Bénéfice de l'exercice		36'729		34'960	
<b>Total des passifs</b>		<b>10'154'164</b>	<b>424'536</b>	<b>9'793'260</b>	<b>511'807</b>

Tableau 25

## Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs situés en :</b>					
Suisse		10'547'153	99,70	10'234'611	99,32
Europe		25'679	0,24	64'320	0,62
Autres		5'868	0,06	6'136	0,06
<b>Total des actifs</b>		<b>10'578'700</b>	<b>100,00</b>	<b>10'305'067</b>	<b>100,00</b>



Tableau 27

## Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	<i>en milliers CHF</i>	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
<b>Actifs</b>		<b>10'294'067</b>	<b>146'109</b>	<b>52'281</b>	<b>60'544</b>	<b>25'699</b>	<b>10'578'700</b>
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		65'385	7'187	3'919	1'449	1'466	79'406
<b>Total des actifs</b>		<b>10'359'452</b>	<b>153'296</b>	<b>56'200</b>	<b>61'993</b>	<b>27'165</b>	<b>10'658'106</b>
<b>Passifs</b>		<b>10'364'797</b>	<b>136'352</b>	<b>42'812</b>	<b>9'319</b>	<b>25'420</b>	<b>10'578'700</b>
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		14'131	7'356	3'789	52'656	1'474	79'406
<b>Total des passifs</b>		<b>10'378'928</b>	<b>143'708</b>	<b>46'601</b>	<b>61'975</b>	<b>26'894</b>	<b>10'658'106</b>
<b>Position nette par devise</b>		<b>-19'476</b>	<b>9'588</b>	<b>9'599</b>	<b>18</b>	<b>271</b>	

## Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

## Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
<b>Engagements conditionnels</b>			
Engagements de couverture de crédit et similaires		20'393	19'868

Tableau 30

## Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces		14'259	13'670

# Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		1'222	524
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		5'926	1'873

Tableau 34

Répartition des charges du personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel		31'658	31'264
Prestations sociales		7'024	6'823
Autres charges de personnel		2'060	2'261
<b>Total</b>		<b>40'742</b>	<b>40'348</b>

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'160	1'306
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		10'627	10'784
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		748	724
Honoraires de sociétés d'audit		320	266
<i>dont : prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		259	250
<i>dont : autres prestations de service</i>		61	16
Autres charges d'exploitation		11'251	10'971
<b>Total</b>		<b>24'106</b>	<b>24'051</b>

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
<b>Variations des provisions et pertes</b>			
Pertes liées à des risques opérationnels		-78	-46
Créances récupérées sur pertes liées à des risques opérationnels		21	47
Risques de défaillance hors-bilan		-1'604	
		<b>-1'661</b>	<b>1</b>
<b>Produits extraordinaires</b>			
Vente de nos participations Swisscanto à ZKB		1'903	8'468
Vente immeuble		727	
Vente de diverses participations		237	
Divers produits hors exploitation		13	43
		<b>2'880</b>	<b>8'511</b>
<b>Charges extraordinaires</b>			
		<b>-250</b>	<b>-250</b>
<b>Variation des réserves pour risques bancaires généraux</b>			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-18'700	-30'400
Coûts liés au prix à l'innovation		604	580
		<b>-18'096</b>	<b>-29'820</b>



06

# Rapport de l'organe de révision

---



**Comptes annuels 2016**

# Rapport de l'organe de révision

---

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel  
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les règles d'établissement des comptes applicables aux banques.

## Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments-clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

### Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (80% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que sur la valeur des gages retenus.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances en souffrance et compromises sont identifiées.

L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

### Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ◀ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la Banque pour :
  - L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'oc-

troi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires

- La détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

◀ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

◀ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 6 mars 2017

**BDO SA**



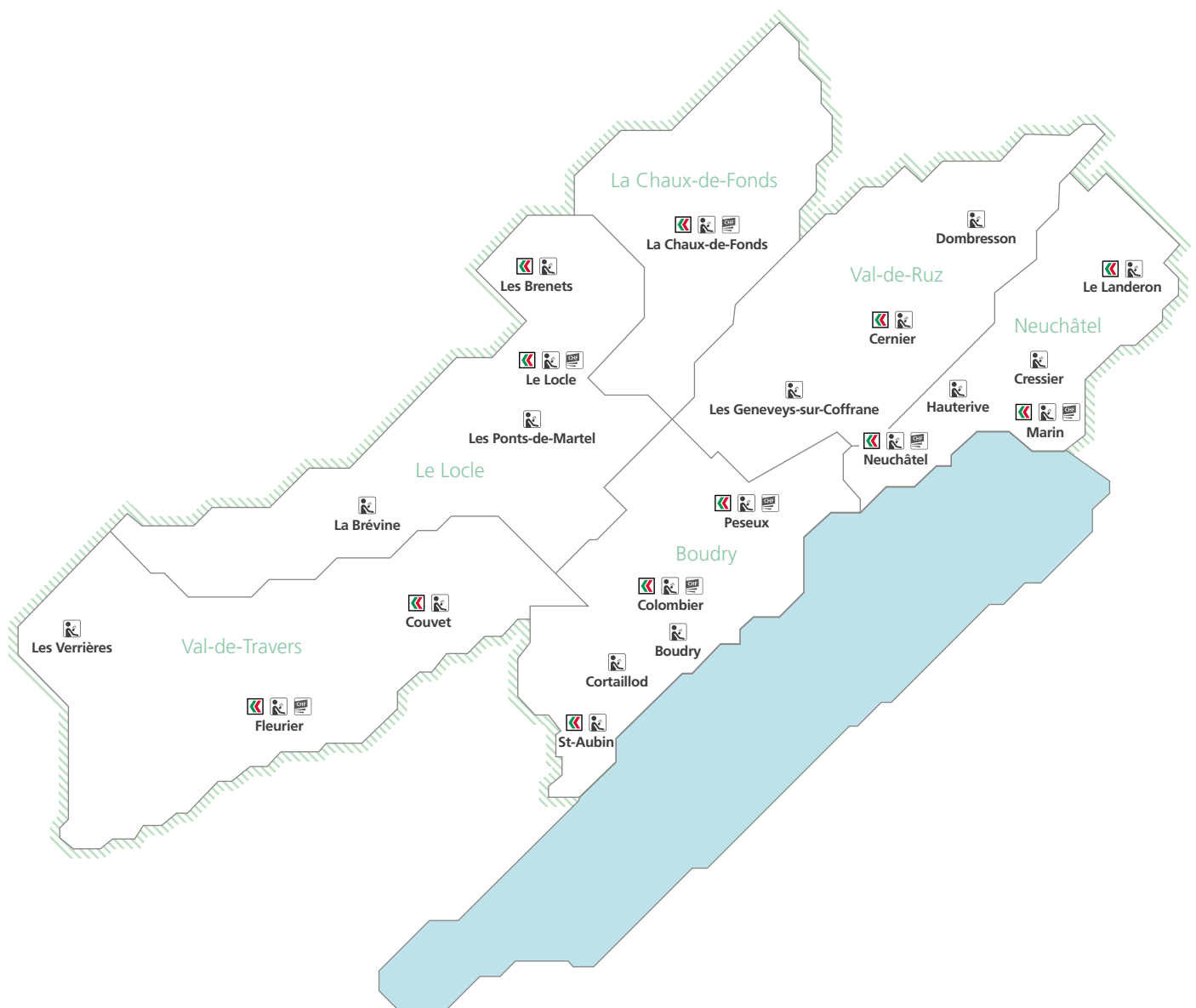
Patrick Cattin  
Expert-réviseur agréé



Roland Loup  
Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

# Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



## Légendes

Agence	
Bancomat, prélèvement de billets	
Appareil de versement, billets et pièces de monnaie	



**Areuse**

Centre de l'Île



**Le Locle**

Grande-Rue 25



**Boudry**

Centre Migros



**Neuchâtel**

Place Pury 4



Rue de l'Hôpital 5



Fun'ambule



Place de la Gare



Hôpital Pourtalès



Pharmacie Rue de Monruz 23



Casino



**Les Brenets**

Grand-Rue 20



**La Brévine**



**Cernier**

Rue Guillemette-de-Vergy 2



**Peseux**

Grand-Rue 6



La Halle aux Chaussures



**La Chaux-de-Fonds**

Avenue Léopold-Robert 44



Centre commercial Les Eplatures



Centre Métropole



Hôpital



**Les Ponts-de-Martel**

Grande-Rue 25



**Saint-Aubin**

La Couronne 3



**Colombier**

Avenue de la Gare 12



**La Tène**

Marin-Épagnier

Rue Auguste-Bachelin 8



Marin-Centre



Manor



**Cortailod**

Littoral-Centre



**Cressier**

Route de Neuchâtel 9



**Val-de-Travers**

Couvet

Grand-Rue 13



**Dombresson**

Grand'Rue 11



Fleurier

Avenue de la Gare 1



**Les Geneveys-sur-Coffrane**

Rue du 1er Mars



**Hauterive**

Rue de la Rebatte 1



**Les Verrières**

Grand-Bourgeau 58



**Le Landeron**

Rue du Jolimont 6



Centre Migros



## **IMPRESSUM**

### **Photos**

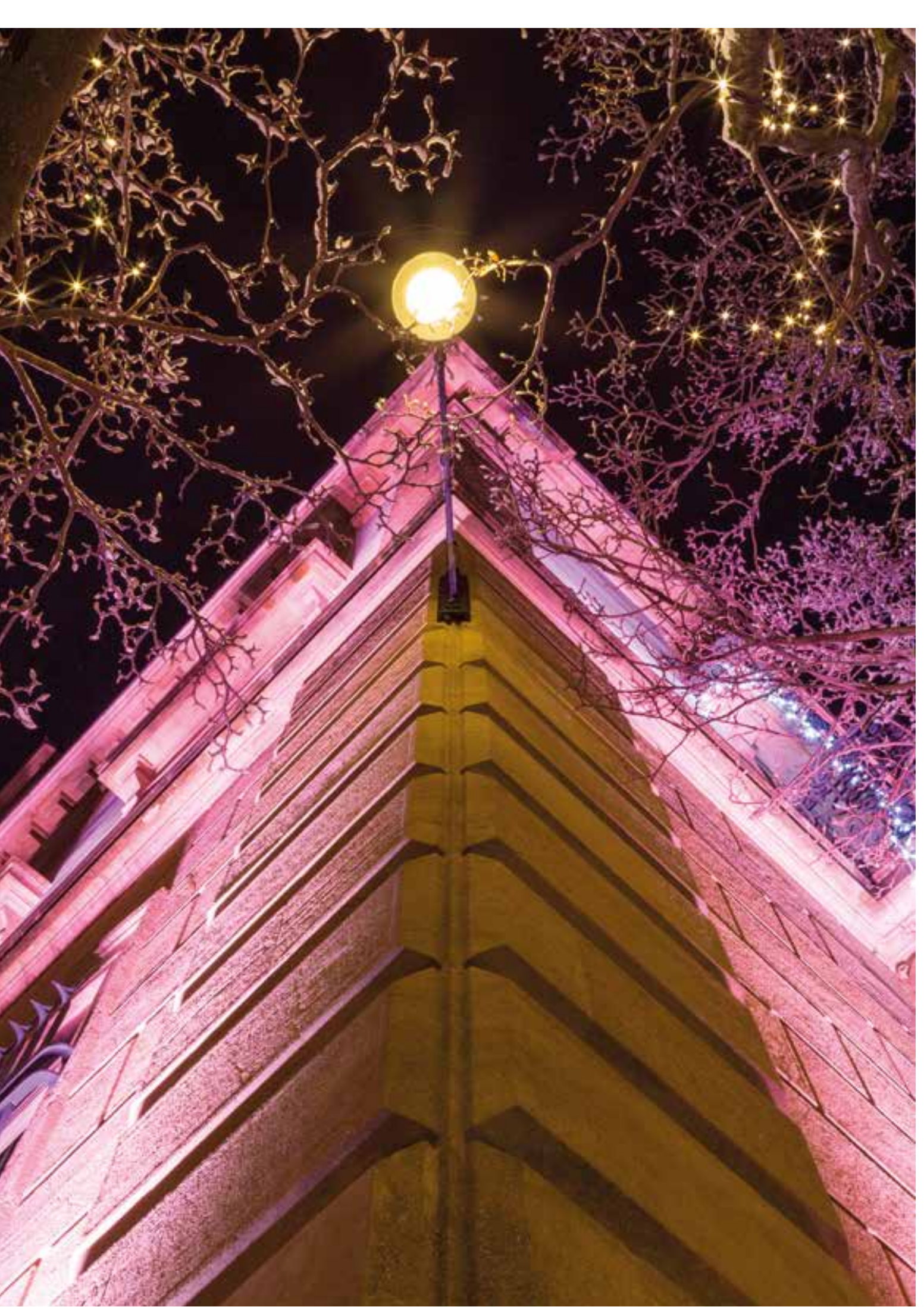
Joël von Allmen  
Toast Production  
Brief Communication

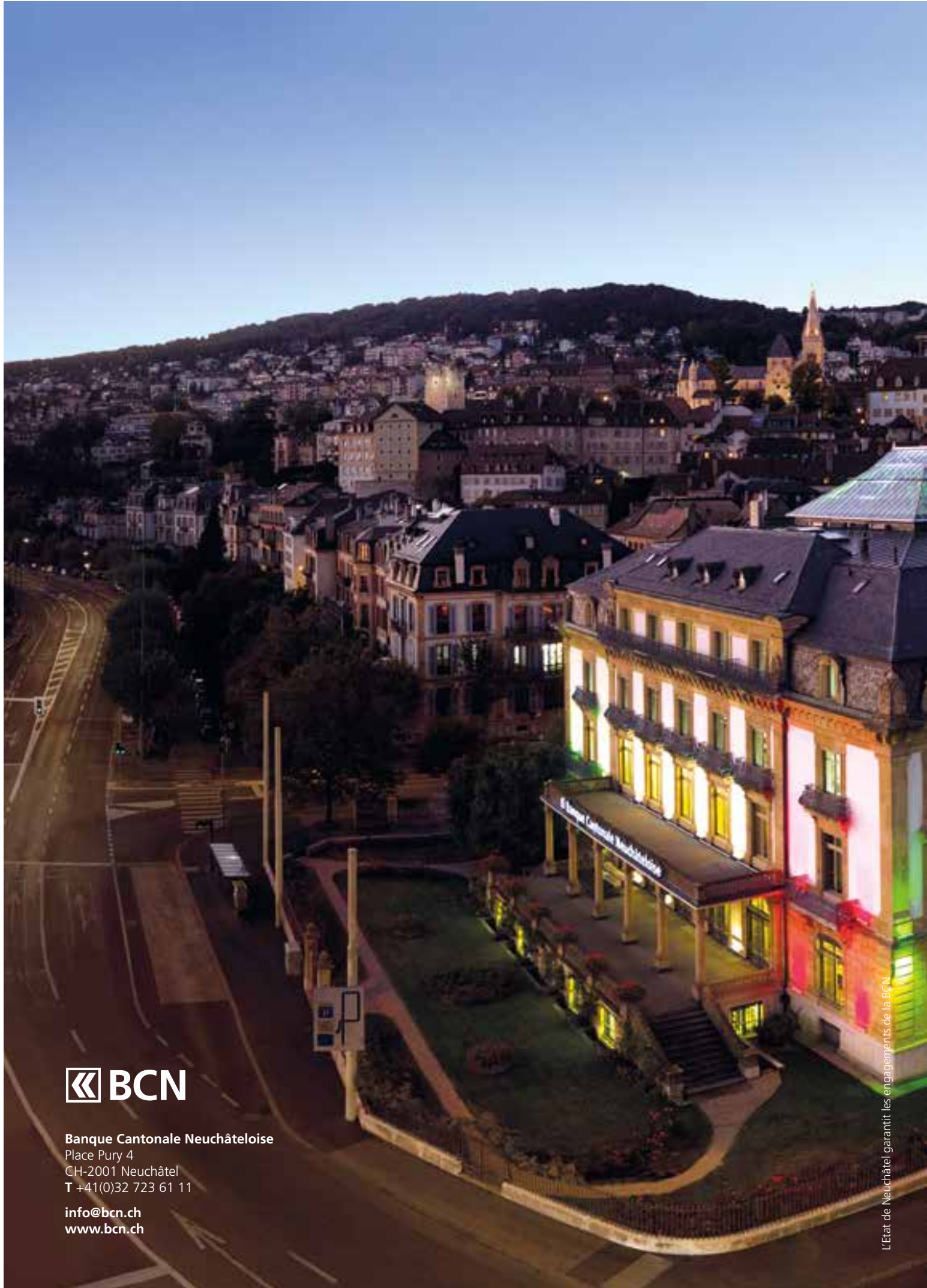
### **Graphisme**

Agence NEUE

### **Impression**

Imprimerie Baillod





**Banque Cantonale Neuchâteloise**  
Place Pury 4  
CH-2001 Neuchâtel  
T +41(0)32 723 61 11

[info@bcn.ch](mailto:info@bcn.ch)  
[www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)